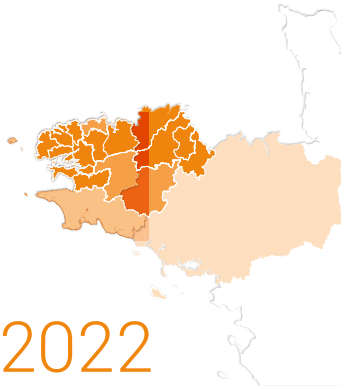

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2022

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2022

2021

ADEUPa
AGENCE D'URBANISME BREST • BRETAGNE

RAPPORT MORAL du Président

François CUILLANDRE
PRÉSIDENT DE L'ADEUPA

L'année 2021 pour l'Adeupa apparaît, sur bien des aspects, comme une année où ancien et nouveau s'enchevêtrent, où continuité s'articule avec innovation.

Sous cet angle, notons pour commencer le démarrage du nouveau programme partenarial cadre triennal 2021-2023. Adopté à l'unanimité en assemblée générale le 8 octobre 2020, celui-ci constitue le socle des interventions de l'agence. Il est construit autour de cinq orientations qui répondent aux attentes exprimées conjointement par ses membres. S'il est nouveau, il repose néanmoins sur les cinq mêmes axes que le précédent, avec quelques inflexions.

C'est au regard de chacun de ces axes que l'activité de l'année est restituée dans ce rapport.

Au 1er janvier 2021, l'Adeupa a accueilli deux nouveaux membres avec l'adhésion des communautés de communes du Pays de Landivisiau et de Leff Armor Communauté. Si l'élargissement du territoire d'intervention de l'agence s'est poursuivi, la continuité et la cohérence du territoire de l'Ouest breton sur lequel elle remplit ses missions s'en sont trouvées renforcées.

Autre illustration de continuité, le nouveau schéma de cohérence territoriale du pays de Guingamp a été approuvé le 8 juillet 2021, fruit d'une collaboration avec le syndicat mixte démarrée en 2017.

D'autre part, 2021 a particulièrement été marquée par l'élaboration de nombreux projets de territoire, base de l'action publique locale. Ainsi l'Adeupa a accompagné les communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, du Pays de Landivisiau, Morlaix Communauté, le Pays de Morlaix, le Pays du Centre Ouest Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Bien qu'élaborés selon une même approche méthodologique et prenant tous appui sur « L'Ouest breton en transitions », ouvrage réalisé en 2020 notamment dans la perspective des diagnostics de ces projets, ces derniers s'avèrent au final variés et différents les uns des autres.

Le 22 août 2021, la nouvelle loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat et résilience, a été adoptée. Dans ce contexte, la performance de l'outil déployé par l'Adeupa depuis plusieurs années pour analyser le mode d'occupation du sol (MOS) a été partagée. Le conseil régional, dans ce cadre, a délibéré pour son déploiement progressif à l'échelle de la Bretagne.

En matière d'innovation, l'Adeupa a développé de nouveaux partenariats méthodologiques pour apporter des réponses toujours plus adaptées aux attentes de ses membres. Ainsi, elle s'est associée à Brest métropole aménagement (BMA) pour réaliser l'étude urbaine « Grand angle » de Gouesnou, ou encore à Biotope pour bénéficier d'une analyse environnementale dans le cadre de l'étude d'impact du Tour de France. Elle a également déployé de nouveaux outils numériques tel que celui mobilisé pour l'observatoire des copropriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, outil que l'agence réutilisera en 2022 à Brest métropole.

Pour mener à bien tous les projets de l'année, et répondre aux sollicitations de ses membres, six nouveaux postes en contrat à durée indéterminée ont été créés en foncier, études urbaines, environnement, économie, habitat, planification. En conséquence, une partie de l'équipe s'est installée dans des locaux complémentaires. Dans le contexte de pandémie qui a perduré, chacun s'est adapté pour poursuivre l'activité et intégrer les nouvelles recrues.

Pour finir, l'année s'est conclue avec le départ du directeur vers de nouvelles fonctions.

En guise de conclusion, je dirais que 2021 est une année qui entre fortement en résonance avec les deux premiers séminaires de préparation du futur Scot du pays de Brest intitulés « Hériter » et « Se projeter ».

Dans cette perspective, en 2022, l'Adeupa se mobilisera à vos côtés pour mener à bien les projets inscrits à son programme partenarial et notamment le projet de territoire de la Haute Cornouaille à qui je souhaite la bienvenue.

SOMMAIRE

COMPRENDRE et anticiper les modes de vie 07

EXPLORER de nouveaux modèles économiques dans le contexte de transition écologique 11

PENSER l'évolution des espaces urbains, périurbains, ruraux, littoraux ou maritimes 15

ACCOMPAGNER les évolutions institutionnelles 19

CONSTRUIRE collectivement l'avenir d'un Ouest breton inventif et attractif 23

ADAPTER les modes d'intervention de l'Adeupa 27

RAPPORT FINANCIER 33

L'AGENCE D'URBANISME
Brest-Bretagne

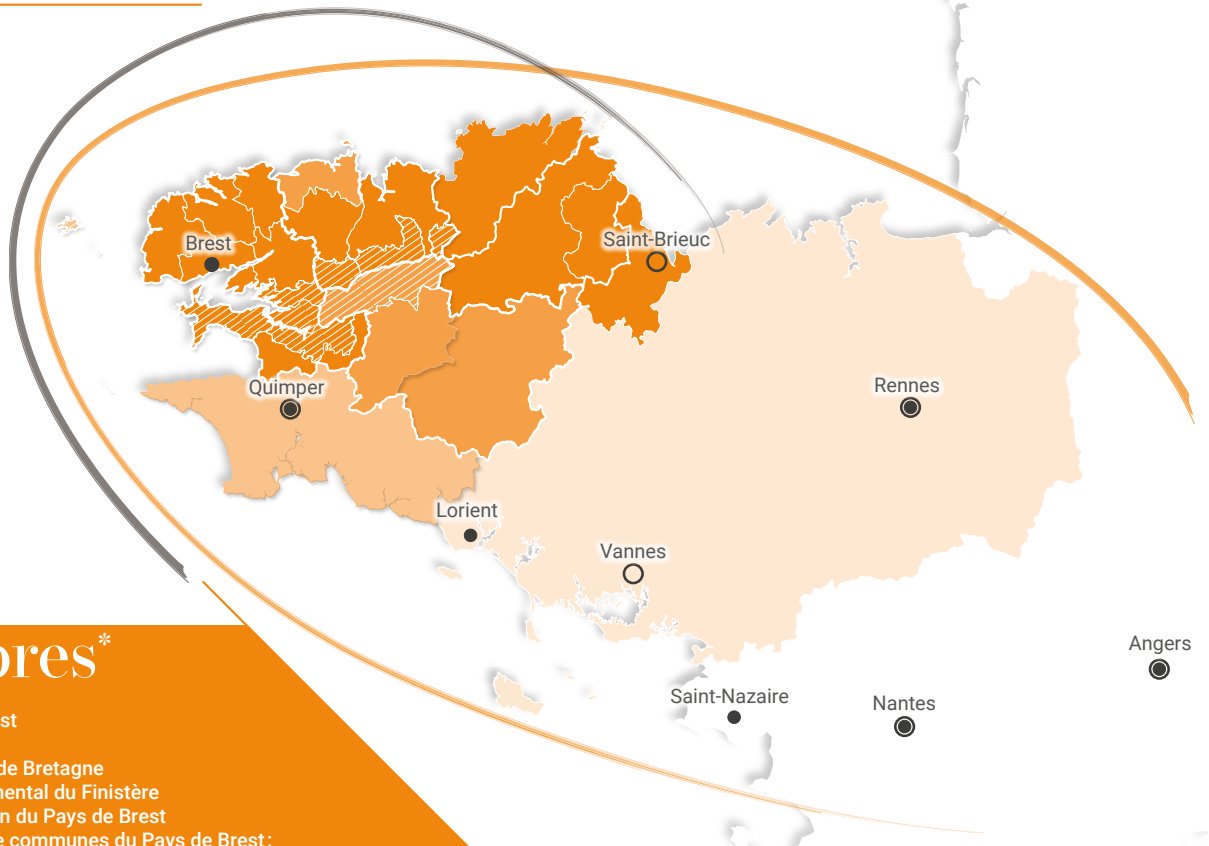

Collectivités membres :
- EPCI
- Pays
- Parc naturel régional d'Armorique
- Conseil départemental du Finistère
- Conseil régional de Bretagne

Réseaux :
- Agglomérations de l'Ouest breton
- Pôle métropolitain Loire-Bretagne : Angers, Brest, Nantes, Rennes, Saint-Nazaire
- Siège des agences d'urbanisme
- Préfecture

31 membres*

- **Métropole de Brest**
- **État**
- **Conseil régional de Bretagne**
- **Conseil départemental du Finistère**
- **Pôle métropolitain du Pays de Brest**
- **Communautés de communes du Pays de Brest :**
  Lesneven-Côte des Légendes, Pays des Abers, Pays d'Iroise, Pleyben-Châteaulin-Porzay, Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime
- **Communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas**
- **Communauté d'agglomération de Morlaix**
- **Communauté de communes du Pays de Landivisiau**
- **Communauté d'agglomération de Lannion**
- **Communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol**
- **Leff Armor Communauté**
- **Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc**
- **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Guingamp**
- **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Centre Ouest Bretagne**
- **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Morlaix**
- **Parc naturel régional d'Armorique**
- **Université de Bretagne occidentale**
- **Centre hospitalier régional universitaire de Brest**
- **Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère**
- **Chambre d'agriculture du Finistère**
- **Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest**
- **Établissement public foncier de Bretagne**
- **Brest métropole habitat**
- **Défis Emploi Pays de Brest**
- **Centre communal d'action sociale de Brest**

Membre associé : Technopôle Brest-Iroise
*au 31/12/2021

L'ACTUALITÉ DE L'Adeupa est relayée sur différents médias

LE SITE INTERNET POUR CONSULTER TOUTES LES PUBLICATIONS EN LIGNE ET UNE LETTRE D'INFORMATION POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ

www.adeupa-brest.fr

Sur le site, la possibilité de s'abonner à **la lettre d'information** et à la veille quotidienne.

UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE POUR CRÉER, CONSULTER, EXPORTER LES DONNÉES, DES CARTES, DES TABLEAUX DE BORD NUMÉRIQUES

Adeupa Géodata

DATAGENCESBRETAGNE
le portail de données des agences d'urbanisme et de développement bretonnes

UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, UNE CHAÎNE DE PODCASTS ET UNE PLATEFORME VIDÉO

Ronan KERDRAON

PRÉSIDENT DE SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

PAROLES d'acteurs

En 2021, quels ont été l'utilité et l'usage des projections démographiques apportées par l'Adeupa à l'agglomération ? Dans quel cadre ces projections ont-elles été partagées ?

R.K. Vu notre projet de territoire, et les grandes transitions en cours, le vieillissement de la population appelle une anticipation des défis. Pour les objectiver et disposer d'une compréhension fine des enjeux, l'Adeupa apporte une valeur-ajoutée indéniable dans l'aide à la décision.

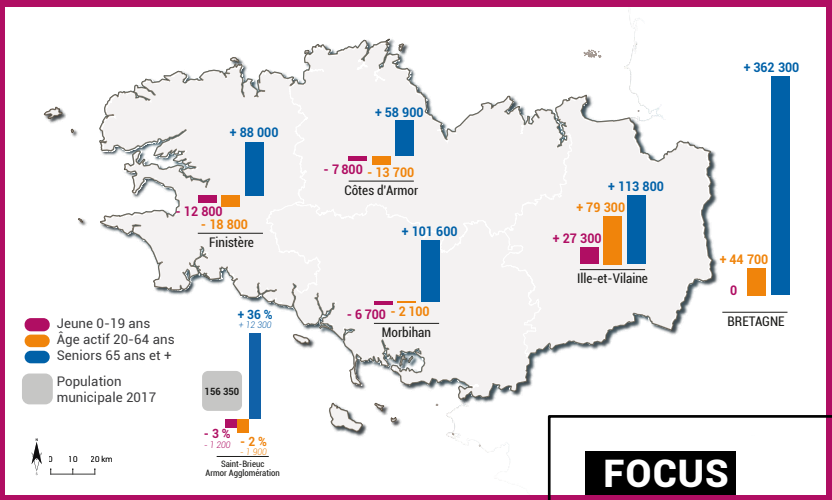

FOCUS

Le 30 septembre 2021, l'Adeupa a présenté en conférence des maires de l'agglomération de Saint-Brieuc Armor le scénario tendanciel démographique Omphale. À la suite de cette présentation, les élu·e·s de l'agglomération ont souhaité mettre en place un groupe de travail d'élu·e·s afin d'anticiper ce que pourrait être la population du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2040, tenant compte du projet de territoire de l'agglomération et de l'action mise en œuvre pour infléchir certaines tendances et renforcer l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes notamment.

01

COMPRENDRE

et anticiper les modes de vie

Les évolutions démographiques et sociétales façonnent en profondeur la vie locale. Il est question, pour l'Adeupa, de donner à voir les mutations à l'œuvre et d'en anticiper l'impact potentiel sur les principales politiques publiques. Il s'agit également de proposer, dans l'ensemble de ses interventions, un regard qui soit attentif aux enjeux de cohésion sociale et de développement de l'autonomie des habitant·e·s à chaque étape de leur vie. Considérant que l'évolution des modes de vie, de ce qui fait la qualité de vie, des valeurs portées par les habitant·e·s de l'Ouest breton, ne peut s'appréhender par la seule statistique, l'Adeupa cherche à approcher ces sujets en s'appuyant davantage sur des enquêtes qualitatives. Par ailleurs, les inégalités sociales sont souvent lues sous le prisme des revenus et de la géographie. Elles le sont encore trop peu sous le prisme des liens sociaux informels et du rapport aux temps, maîtrisés ou subis : l'agence a pour objectif de développer des outils de lecture et d'analyse sociologique des rapports au temps.

DONNER

à voir les mutations à l'œuvre

En 2021, l'Adeupa a nourri les connaissances relatives aux dynamiques en matière d'habitat, via l'observatoire de l'habitat des EPCI, en menant une étude thématique, « focale », sur la vacance des logements. Cette étude, déclinée par EPCI, sera publiée au 1er trimestre 2022.

L'agence a mis en œuvre l'observatoire des loyers de la métropole dans le cadre du dispositif national des OLL. Il montre que le marché brestois se caractérise aujourd'hui par une forte demande face à une pénurie de biens, notamment en maisons et en produits destinés au public étudiant.

Elle a également produit deux analyses de l'offre et de la demande en logements étudiants, à Brest et à Saint-Brieuc, éclairant le contexte de très forte tension sur le logement destiné à cette catégorie de population dont les effectifs sont en hausse.

L'Adeupa a également accompagné le Département du Finistère en préparant une note d'analyse du marché et une analyse thématique, sur la caractérisation du phénomène de vacance des logements dans le département, dans le cadre de l'observatoire de l'habitat en Finistère.

À l'occasion de l'observatoire des copropriétés pour Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Adeupa a conçu et déployé un outil fondé sur une application cartographique (Lizmap) connectée à une base QGis qui facilite l'appropriation par les services de la collectivité et la présentation des résultats et qui permet des mises à jour fréquentes.

S'appuyant sur les outils techniques dont elle s'est dotée, l'agence a élaboré un tableau de bord de suivi de la politique de l'habitat pour Saint-Brieuc Armor Agglomération. Cet outil, aisément manipulable, déjà déployé pour Brest métropole et Lannion-Trégor Communauté, permet aux EPCI de consolider leurs données les plus récentes et leur propose une lecture territorialisée de leur marché du logement.

L'agence a également réalisé deux bilans de PLH : évaluation à mi-parcours du PLH de Lannion-Trégor Communauté et l'évaluation finale du PLH de la communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas qui sera intégrée dans le diagnostic du futur PLH de l'agglomération dont l'Adeupa conduit les études.

Comme les années précédentes, l'Adeupa a poursuivi la mise en œuvre de l'observatoire de la vie collégienne en Finistère, permettant d'accompagner le département dans la gestion prévisionnelle des effectifs collégiens du public et du privé.

PORTER

un regard attentif à la cohésion sociale

En 2021, dans le cadre de l'observatoire social de Brest métropole, l'Adeupa a partagé ses travaux sur ce qui fait la qualité de vie du point de vue des habitant·e·s. L'agence a également mis à jour le classeur de l'observatoire social en le complétant par les données les plus récentes et en a restitué les résultats dans les quartiers de la ville de Brest, les communes de la métropole et les EPCI du pays de Brest.

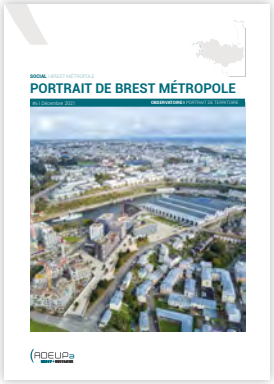

Du fait de la crise sanitaire puis des échéances électorales décalées, les politiques d'attribution des logements sociaux commencées à Morlaix Communauté, Lannion-Trégor Communauté et Saint-Brieuc Armor Agglomération, se poursuivront en 2022.

La Convention intercommunale d'attributions de logements sociaux de Brest métropole a donné lieu à une évaluation triennale. Dans ce cadre, l'agence a participé au travail sur la cotation de la demande HLM, deux obligations légales pour la métropole.

À la demande de l'État, l'agence a poursuivi son travail à l'occasion du diagnostic de l'accueil et de l'intégration des réfugié·e·s dans la métropole brestoise (Diair). Un portrait a permis d'objectiver la connaissance du public bénéficiaire d'une protection internationale, et le diagnostic partagé avec les acteurs locaux a précisé les besoins de ce public afin d'améliorer ou de conforter les actions permettant de perfectionner son accueil et son intégration.

S'APPUYER

sur des enquêtes qualitatives

En 2021, l'agence a nourri l'analyse des besoins sociaux (ABS) du CCAS de la ville de Brest par une série de 8 études thématiques visant, dans leur complémentarité, à observer, à l'échelle de la ville de Brest, les vulnérabilités et les solidarités afférentes dans une approche multidimensionnelle (pauvreté-précarité, habitat, lien social, santé-alimentation, emploi-formation, éducation, culture, sport). La plupart ont été conduites sur la base d'entretiens avec des personnes vulnérables mais aussi des professionnel·le·s. Dans ce cadre, l'Adeupa a confié à TMO-Région la réalisation d'une enquête par questionnaire, auprès de la population brestoise, sur l'isolement social.

Pour donner à voir et à comprendre l'organisation des mobilités, en appui aux réflexions sur la compétence d'autorité organisatrice des mobilités, l'agence, dans le cadre de l'observatoire des mobilités de l'Ouest breton, a notamment produit deux analyses complémentaires sur le vélo : l'une proposant un état des lieux des politiques cyclables à l'échelle de l'Ouest breton, l'autre consacrée aux bonnes pratiques en matière d'aménagement cyclables, dans le contexte de l'augmentation observée de la pratique à la sortie du confinement.

Michel GOURTAY

VICE-PRÉSIDENT DE BREST MÉTROPOLE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE

PAROLES d'acteurs

Qu'attendez-vous de l'Adeupa ?

M.G. Dans le cadre de la révision de notre stratégie métropolitaine de développement économique « Cap 2030 », nous avons sollicité l'Adeupa pour réaliser un portrait économique de la métropole brestoise. Notre première attente était de pouvoir disposer d'indicateurs macroéconomiques, comme l'emploi ou le chômage, permettant de se situer et de se comparer aux autres métropoles françaises. Nous souhaitions également une analyse détaillée par secteur d'activité ainsi qu'une approche spatiale permettant de caractériser nos principaux pôles d'emploi. Ce portrait, constitué d'indicateurs objectifs, d'analyses sur les évolutions et le positionnement de la métropole, a été présenté et partagé par les élus. Dans un second temps, il a été enrichi du regard porté par un consultant extérieur et par des entretiens réalisés auprès d'acteurs économiques ; devenant ainsi un véritable diagnostic de l'économie du territoire.

Quel est le positionnement de l'Adeupa ?

M.G. En s'appuyant sur des dispositifs d'observation, qui s'inscrivent dans le temps et à différentes échelles territoriales, l'Adeupa facilite l'appréhension des dynamiques économiques en cours. L'agence puise également sa légitimité dans les partenariats qu'elle a su nouer avec les autres acteurs institutionnels qu'il s'agisse, par exemple, de la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest ou du Technopôle Brest-Iroise.

FOCUS

Depuis sa création en 1974, l'Adeupa n'a cessé d'améliorer son dispositif d'analyse de l'écosystème brestois. La multiplicité de ses études et de ses observatoires a conduit à caractériser, d'une part, la structure de l'économie et ses éventuelles déformations et, d'autre part, les évolutions conjoncturelles. Les principales filières ont également fait l'objet d'approfondissement. Fort de cette expertise, l'Adeupa a été sollicitée pour réaliser le diagnostic préalable à la révision de la nouvelle stratégie métropolitaine de développement économique.

02

EXPLORER

de nouveaux modèles économiques dans le contexte de transition écologique

Loin de se limiter à l'environnement, la transition écologique se place à la croisée de l'ensemble des activités humaines. L'économie ne fait pas exception et doit impérativement se renouveler pour passer d'un modèle de croissance sans limites à celui, plus vertueux, d'une croissance raisonnée. Dans cette logique, le plein-emploi et une diffusion équilibrée des richesses restent des objectifs majeurs. Pour atteindre cette ambition, il convient de redéfinir les modèles économiques en optimisant la création de richesses tout en favorisant le réemploi des matériaux, l'écoconception, l'utilisation d'une énergie décarbonée et en limitant ses impacts sur le milieu. Pour y parvenir, l'économie de la connaissance reste un impératif et l'innovation, dans toutes ses formes, constitue l'une des meilleures solutions.

Le nombre d'entreprises impliquées dans une démarche de responsabilité sociétale ou d'économie circulaire ne cesse d'augmenter. Cette évolution constitue également une réponse aux aspirations de plusieurs consommateurs qui recherchent de plus en plus des produits ou des services éthiques en privilégiant, quand cela est possible, la proximité.

Face à ce défi, les membres de l'Adeupa sollicitent l'agence pour les éclairer sur les enjeux à intégrer dans leur stratégie de moyen et long terme. En 2021, plusieurs nouvelles thématiques ont été explorées : la dimension culturelle, l'impact d'un événement sportif de dimension internationale, le fonctionnement d'un cluster local, etc.

ADAPTER

les outils d'analyse au service de la transition écologique

Le Grand départ du Tour de France, à Brest, en 2021, a été l'objet d'une étude visant à estimer ses retombées économiques, mais aussi, et c'est une première, son impact environnemental. La méthode retenue a été de faire le lien entre ces deux dimensions plutôt qu'à les traiter de façon séparée voire à les opposer. Cela permet une approche globale mais aussi des interprétations sous différents angles. Par ailleurs, de nouvelles sources ont été utilisées. Par exemple, la captation des téléphones dans certains espaces prédéfinis a permis d'évaluer le nombre de spectateur·rice·s.

RÉFLÉCHIR

au positionnement stratégique des filières économiques

Depuis plusieurs années, l'Adeupa poursuit son analyse des filières économiques structurantes de l'Ouest breton. En 2021, de nombreux membres ont sollicité l'agence pour mesurer le poids économique de la culture. La bonne compréhension du sujet implique de partager une même définition du champ culturel. En ce début d'étude, le choix a été fait de retenir celle du ministère de la culture et de travailler en collaboration avec l'Insee. Sur cette base, il est possible de se comparer avec d'autres territoires mais aussi d'identifier les métiers de la culture. La Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne est impliquée dans la démarche.

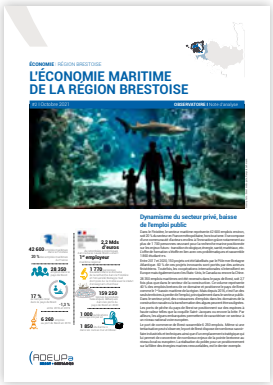

En partenariat avec le réseau des agences d'urbanisme et de développement et celui des chambres de commerce et d'industrie de Bretagne, une nouvelle pesée de l'emploi maritime a été produite. Ce travail a été complété par une publication d'un nouveau numéro de l'observatoire local de l'économie maritime.

ANALYSER

les dynamiques socio-économiques locales dans le contexte pandémique

Dans ce contexte incertain lié à la pandémie, l'Adeupa a participé à plusieurs initiatives visant à mieux comprendre les tendances en cours ou les pistes d'actions à mener. En premier lieu, cela s'est traduit sous la forme d'observatoires. Des partenariats, avec la Banque de France, ou la participation à des démarches comme l'instance économique de concertation du Pays de Brest sont d'autres exemples d'actions. Par ailleurs, deux portraits économiques de territoire ont été réalisés, l'un pour la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay et l'autre pour Saint-Brieuc Armor Agglomération.

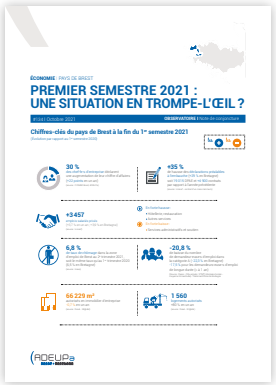

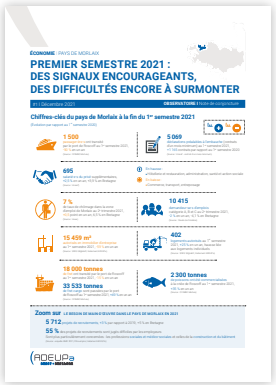

Laurence FORTIN
VICE-PRÉSIDENTE RÉGION BRETAGNE

Philippe HERCOUËT
PRÉSIDENT EPF BRETAGNE

PAROLES d'acteurs

Quel rôle joue l'Adeupa parmi les acteurs de l'observation foncière en Bretagne ?

L.F. Pour maîtriser, il faut connaître et mesurer : l'Adeupa s'est imposée comme un partenaire incontournable de la Région pour l'observation de l'occupation du sol, au sein de la Fédération régionale des agences d'urbanisme.
C'est d'ailleurs sa solution, le MOS, que l'État et la Région ont décidé de déployer sur l'ensemble de la Bretagne.

P.H. L'Adeupa est l'un des acteurs majeurs utiles à tous les opérationnels du foncier en Bretagne. Observer et analyser pour comprendre, comprendre pour agir, c'est le défi que nous devons tous relever pour convaincre les populations de la nécessité du changement. La sobriété foncière est le défi partagé qu'il va falloir faire rentrer dans la réalité de tous, et ce n'est pas un moindre défi !

Comment imaginez-vous les collaborations à venir sur les sujets fonciers ?

L.F. L'Adeupa a largement participé à l'élaboration du projet de territoire de la Bretagne, le Sraddet. Notre collaboration doit se poursuivre et s'intensifier ces prochaines années pour que nous arrivions à une réelle gestion économe du foncier, au plus près des besoins des territoires, dans la perspective de l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux.

P.H. Aucun acteur ne pourra réussir à relever seul ces défis. Il faut construire les partenariats et les collaborations pour accentuer l'efficacité de nos actions. L'antériorité de l'Adeupa sur l'observation et son expertise technique permettront, via la mise à disposition du MOS, une meilleure compréhension de l'évolution de l'espace en Bretagne. L'observatoire régional du foncier sera déterminant pour construire ensemble des stratégies foncières partagées.

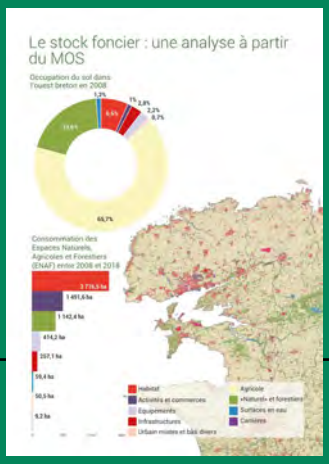

FOCUS

Observation foncière de l'Adeupa

L'Adeupa a participé au déploiement de l'observation foncière dans l'Ouest breton mais également à l'échelle régionale où elle contribue depuis 2012 à l'animation du dispositif d'observation. En 2021, l'agence a fait évoluer ses outils de suivi foncier pour les adapter au niveau régional. Ainsi, son plugin MOS foncier profitera progressivement à l'ensemble de la Bretagne. Il devra, d'une part, suivre la consommation foncière des espaces naturels agricoles forestiers (Enaf) et, d'autre part, qualifier l'artificialisation. Une analyse de la propriété foncière et des transactions a également été produite.

03

PENSER

l'évolution des espaces urbains, périurbains, ruraux, littoraux et maritimes

L'organisation spatiale de l'habitat, des entreprises, des lieux de vie traduit des préférences sociales et des choix économiques tant individuels que collectifs. La périurbanisation est ainsi la rencontre d'une demande des ménages d'accéder à un logement à moindre coût et d'une offre de foncier rendu accessible par l'essor des capacités de déplacement et la concurrence entre territoires pour capter de nouveaux habitant·e·s. Si cette dynamique montre ses limites, les ressorts qui l'animent sont encore à l'œuvre.

Mais le vieillissement de la population, l'évolution des revenus des ménages, les bouleversements écologiques invitent à concevoir une action publique coordonnée afin de contenir les extensions urbaines, préserver les terres agricoles et naturelles, réduire les émissions de gaz à effet de serre, redynamiser les centres des villes et des bourgs, restaurer de la mixité et de la cohésion sociale.

CONNAÎTRE
les dynamiques territoriales

En 2021, dans le cadre de ses activités d'observation foncière, l'Adeupa a continué de déployer son outil d'analyse MOS (mode d'occupation du sol). L'intérêt de ses membres pour ce référentiel performant, qui permet de suivre l'évolution de la consommation et des usages du sol, au service des politiques d'aménagement et de leur évaluation, est aujourd'hui renforcé, dans le cadre de la trajectoire progressive vers le zéro artificialisation nette des sols, promue par le cadre législatif.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LE MARCHÉ IMMOBILIER EN 2020 :

UNE DEMANDE EN LOCAUX D'ACTIVITÉ PAS TOUJOURS SATISFAITE

Parallèlement, au titre de ses activités d'observation et d'analyse, l'agence a également amorcé la mise en œuvre d'un observatoire de l'immobilier d'entreprise sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération, ou encore, pris part au dispositif « Petites villes de demain », en contribuant à l'éclairage circonstancié de l'armature territoriale Ouest bretonne.

CONTRIBUER
aux démarches de planification

En matière de planification, l'Adeupa est intervenue en 2021, dans le cadre de plusieurs Scot : celui du pays de Brest (mise en œuvre, animation, modification simplifiée et projet de révision comprenant l'organisation de deux séminaires) ; celui du pays du Centre Ouest Bretagne (assistance à l'élaboration) ou encore, celui du pays de Guingamp approuvé en début d'année (1er Scot breton compatible avec le Sraddet).

L'agence a également continué d'accompagner ses membres dans leurs différentes démarches de PLUi ainsi que sur leurs volets thématiques. Pour Brest métropole, elle l'a fait suivant une vision prospective. Après une première phase de bilan, s'intéressant à la mise en œuvre du PLU facteur 4, il s'agissait d'éclairer les besoins futurs, tant sous l'angle résidentiel qu'au regard du développement économique ou encore de l'implantation de grands équipements, et d'appréhender les différentes options de satisfaction de ces besoins.

TERRITOIRE

HABITAT, ÉCONOMIE ET CONSOMMATION D'ESPACE : 6 ANS DE MISE EN ŒUVRE DU PLU FACTEUR 4

BILAN ET PERSPECTIVES

Dans le cas de Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'agence s'est également mobilisée sur l'articulation entre le PLUi, en cours d'élaboration, et le plan paysage récemment livré. En ce qui concerne Lannion Trégor Communauté, l'enjeu était, par exemple, la coordination de l'élaboration conjointe des PLUi, plan de mobilité et plan climat-air-énergie territorial.

ÉLABORER
et suivre des stratégies d'aménagement

En 2021, au titre de ses travaux d'études urbaines stratégiques, l'Adeupa a notamment conduit, aux côtés de Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Acte 1 de la stratégie urbaine pour le centre-ville de Saint-Brieuc. Cette démarche aboutira, en début d'année 2023, à la production d'un document-cadre prospectif, d'aménagement et de développement, conjuguant court et long termes, et formalisant, à l'échelle du périmètre briochin de revitalisation de territoire (ORT), le projet politique axé sur les transitions. Dans le cadre de cette mission, l'Adeupa a conçu un processus en trois actes. Le premier d'entre eux, réalisé en 2021 et intitulé « Reconnaître », propose un état des lieux multithématique. L'Acte 2, baptisé « Transformer », offrira un état des possibles, tandis que l'Acte 3 « Transmettre » figurera l'état futur visé.

L'étude urbaine « Grand angle », menée aux côtés de Brest métropole et de la commune de Gouesnou, constitue également l'une des missions significatives menées par l'Adeupa au cours de l'année écoulée. Cette mission, qui se poursuit en 2022, en partenariat avec Brest métropole aménagement, intègre une composante pré-opérationnelle approfondie, fortement axée sur les potentiels d'intervention en renouvellement urbain. Elle donne lieu à l'expérimentation d'une approche morphologique innovante des tissus urbains, à l'échelle de l'îlot.

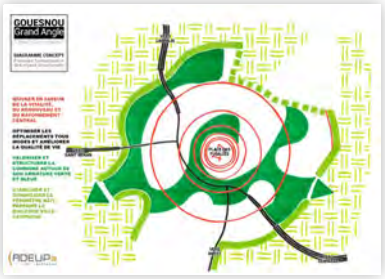

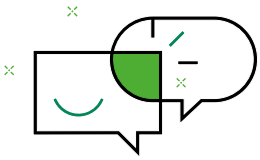

PARTAGER
les connaissances et bonnes pratiques

En 2021, l'Adeupa a poursuivi, aux côtés de Brest métropole, l'étude de l'armature verte urbaine métropolitaine. Dans ce cadre, l'agence a notamment organisé un cycle de balades commentées, à destination des élu·e·s. Visant à approfondir et concrétiser l'approche conceptuelle intégrée au PLU facteur 4 en 2014, cette démarche qui se prolonge également en 2022, s'inscrit dans la perspective du prochain PLU métropolitain. Elle aboutira à une cartographie complète de l'armature verte urbaine, dont elle détaillera à la fois, l'ossature effective et les tronçons à consolider ou potentiels.

Au cours de l'année écoulée, l'agence a également pris part aux instances de pilotage des démarches « Action cœur de ville », « Opérations de revitalisation de territoires », « Cœur de métropole », ainsi qu'au bilan d'étape du schéma de référence Lannion 2030.

Une année marquée par l'élaboration de nombreux projets de territoire

ZOOM

L'Adeupa a accompagné 7 collectivités dans l'élaboration de leur projet de territoire.

Documents d'essence politique se projetant dans le temps long et dans toutes les dimensions du territoire, les projets sont appelés à dépasser le temps des mandats électifs ainsi que les limites des compétences des EPCI.

Dans le contexte actuel d'incertitudes renforcées, les projets de territoire permettent d'identifier ce qu'il est souhaitable de conserver et de protéger à l'échelle du territoire. Leur ambition est de constituer « une boussole » pour faire face aux transitions et crises présentes et à venir – crise sanitaire, crise économique et sociale, transition écologique, etc. Chaque document constitue ainsi le garant à long terme d'un projet, d'une vision, de valeurs.

Ces documents construits de façon itérative et participative (avec les élu·e·s, des habitants, des usagers, les conseils de développement, etc.) reposent sur deux contenus principaux :

- un diagnostic mettant en regard les dynamiques locales et l'ambition des élu·e·s pour le territoire afin d'identifier les enjeux sur lesquels orienter le projet de territoire ;
- une stratégie nommant les grandes orientations et priorités pour le territoire, elles-mêmes déclinées en objectifs opérationnels, tels que la signature des CRTE.

Pour mener à bien et simultanément ces différents projets, l'agence a accueilli en contrat à durée déterminée, au sein de l'équipe un chargé de mission « projets de territoire ».

04

ACCOMPAGNER

les évolutions institutionnelles

Une nouvelle organisation territoriale de la République a été dessinée par des lois récentes, renforçant le couple EPCI-Région, conférant un rôle particulier aux métropoles et revisitant les cadres de la planification en termes d'aménagement et de développement des territoires. L'Adeupa accompagne ses membres dans les réflexions relatives à l'exercice de leurs compétences, à leur périmètre géographique d'intervention, à leurs volontés de coopération. En ce début de mandat, les termes dans lesquels sont formulés les enjeux de développement territorial font, aux côtés de la recherche d'attractivité et de compétitivité, davantage de place aux enjeux de cohésion sociale et territoriale, de souveraineté, de transition écologique. Les collectivités, très mobilisées lors du dernier mandat par les prises de nouvelles compétences, sont à présent en situation de les exercer en exprimant le besoin d'une vision stratégique intégrée. De nouveaux projets de territoire et une nouvelle contractualisation s'engagent, avec une volonté manifeste de « faire ensemble », au-delà des limites des intercommunalités. L'Adeupa s'attache à être disponible pour accompagner en proximité les réflexions des collectivités sur leur projet de territoire et les futurs exercices de contractualisation. Elle renforce sa capacité à animer les processus d'échange, de concertation et de co-construction avec l'ensemble des acteurs locaux.

ACCOMPAGNER
les évolutions institutionnelles

En 2021, l'Adeupa a concentré une part importante de ses moyens à l'accompagnement des démarches de projets de territoires portées par ses membres. En ce début de mandat, certains EPCI (les Abers, l'Iroise, le Pays de Landivisiau, la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, Morlaix Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération) ou pays (Pays du Centre Ouest Bretagne, Pays de Morlaix) ont souhaité s'appuyer sur l'agence pour les aider à définir le cap et à tracer le chemin de leur action.

L'agence a par ailleurs conduit un exercice de bilan du projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération élaboré lors du mandat précédent.

Enfin, l'agence a accompagné le Syndicat mixte du Léon dans sa réflexion préalable à la révision de son Scot, conduisant à une approche partagée avec son voisin Morlaix Communauté pour envisager la réalisation d'un futur Scot à l'échelle du pays de Morlaix.

LES ÉLU·E·S SE CONCERTENT POUR DÉFINIR L'AMBITION DE LEUR PROJET DE TERRITOIRE
Lancement du projet de territoire de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, le 6 novembre 2021.

PRÉFIGURER

et anticiper pour mieux conduire l'action publique

L'Adeupa, en tant que plateforme mutualisée d'observation du territoire et au regard de son expertise sur la structuration et la valorisation de données, a été missionnée pour préfigurer le service public local de la donnée de l'Ouest breton. En effet, Brest métropole, dans le cadre de sa stratégie numérique et de la politique publique de la donnée, élabore un portail open data territorial. Ce projet s'inscrit dans une logique de coopération interterritoriale avec le conseil départemental du Finistère à laquelle d'autres territoires pourraient être associés ultérieurement, notamment dans le cadre des ententes. L'agence accompagne la démarche pour :

- Identifier des jeux de données (publiques et, le cas échéant, issues d'acteurs privés) intéressants à mobiliser dans le cadre de ce portail,
- Expérimenter des croisements de données sur des cas d'usage s'appliquant à ses champs d'investigation, afin d'illustrer la valeur ajoutée d'une telle démarche au service des acteurs de l'Ouest breton.

L'agence a également renouvelé l'exercice de prévision des recettes issues des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) pour le conseil départemental du Finistère. Elle affine ainsi chaque année son modèle prédictif des montants de DMTO et en soumet le résultat au CD29 afin que l'institution départementale puisse adapter son budget prévisionnel à la conjoncture immobilière.

Le lancement d'une étude de la filière culturelle dans l'Ouest breton

ZOOM

Après la santé, l'agriculture et l'agro-alimentaire, le maritime, l'Adeupa réalise une étude sur la culture pour poursuivre son analyse des filières à enjeux identifiées pour la stratégie régionale de développement économique et d'internationalisation.

L'analyse de la filière culturelle s'organisera en trois phases.

1 UN TRAVAIL DE RECENSEMENT

Un premier travail de recensement de l'offre culturelle a été engagé en 2021, en partenariat avec l'Insee. L'intérêt de cette collaboration résidait notamment dans l'adoption d'une définition statistique et partagée du champ culturel, permettant ainsi une première approche dépassionnée du sujet. Celui-ci s'est concrétisé par une publication de la part de l'Insee.

2 UNE ENQUÊTE

À la suite de cette première approche, une enquête visant à mieux connaître les pratiques culturelles des habitant·e·s de l'Ouest breton sera réalisée. Par ailleurs, des informations seront directement collectées auprès des communes et intercommunalités du territoire, ainsi que des professionnel·le·s de la culture ; la finalité est d'estimer le poids économique de la filière culturelle dans l'Ouest breton.

3 LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les résultats de cette étude sont attendus pour l'automne 2022.

05

CONSTRUIRE

collectivement l'avenir d'un Ouest breton inventif et attractif

Situé à l'extrémité occidentale du territoire national, l'Ouest breton se caractérise par un positionnement quasi péninsulaire sans pour autant bénéficier d'une action politique spécifique. Le constat est plutôt à une réduction de l'action publique dans les espaces les moins denses. Cela rend d'autant plus rude la compétition qui s'exerce à plusieurs échelles, à la fois entre les pays, les régions ou les métropoles, entre le rural et l'urbain ou entre le littoral et l'intérieur des terres. Cette concurrence s'inscrit dans une logique de connexion au monde dont le modèle a significativement évolué avec la crise sanitaire de la Covid-19. Dans ce contexte mouvementé, la prise de conscience d'une communauté de destin de l'Ouest breton a contribué à renforcer les partenariats entre les différentes institutions qui partagent ce diagnostic.

Face à ces tendances, l'Adeupa, par son ingénierie, accompagne l'ensemble de ses membres pour co-construire un Ouest breton inventif et attractif. Dans une logique de solidarité et d'alliance des territoires, l'enjeu est de proposer des méthodes de travail en commun pour à la fois partager les diagnostics et construire ensemble les solutions.

CONTRIBUER
au débat sur l'avenir de l'Ouest breton

L'Adeupa a également contribué à l'animation du Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest. Celui-ci identifie et analyse les enjeux du territoire ainsi que le quotidien et l'avenir des habitant·e·s. Par son rôle d'expertise citoyenne et de relai entre la société civile et les élu·e·s, celui-ci contribue à identifier et à analyser les enjeux du territoire et son devenir, par ses différentes actions d'animation de concertation locale et de contribution au débat public.

COMPRENDRE
les dynamiques territoriales

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en évidence les dépendances des économies nationales les unes envers les autres et a rouvert le débat sur la souveraineté économique de secteurs stratégiques. Dans ce contexte, les agences d'urbanisme du Pôle métropolitain Loire-Bretagne (Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire) ont souhaité apporter un regard complémentaire sur l'internationalisation de leurs économies respectives. Le réseau des agences bretonnes a également produit une analyse des effets de la crise sanitaire sur un plan économique à l'échelle de la région Bretagne.

A. LAMOUREUX

NOURRIR

les dynamiques de coopération

Malgré un contexte sanitaire qui rend difficile l'organisation de manifestations, l'Adeupa, dans le cadre du projet Popsu volet métropole, a animé un atelier sur le modèle économique des métropoles coopératives. Dans le volet territoires, elle a participé au séminaire de co-construction « Petites villes, science et développement territorial : quelles dynamiques pour Roscoff ? ». Par ailleurs, l'agence participe à la dynamique mise en place à Brest dans le cadre de ce programme et contribue à l'élaboration de cahiers présentant les spécificité du modèle brestois.

François CUILLANDRE
Président

au 31/12/2021

Éric LEMERRE
Reponsable du pôle Planification habitat et société

- **Jeanne ABERNOT** Socio-démographie
- **Fabien AUBRY** Planification et environnement
- **Vanessa CANTET** Habitat
- **Anne FÉREC** Habitat
- **Laurent LE CORVOISIER** Planification et modes de vie
- **Mélaine LE MEUR** Planification
- **Pauline LÉON** Socio-démographie
- **Nadège LOURDEAU** Planification
- **Falilou MBACKE** Habitat
- **Guillaume MEURIC** Planification
- **Romaric MOYON** Habitat
- **Sophie WANHAM** Planification

Jérôme DE CRIGNIS
Reponsable du pôle Études urbaines et environnementales

- **Anne-Simone BUREL** Paysage
- **Johane COLLOC** Urbanisme
- **Thomas HUBERT** Urbanisme
- **Corentin LE MARTELOT** Mobilités
- **Thierry POLARD** Environnement

François RIVOAL
Reponsable du pôle Économie et coopérations

- **Baptiste BÉBIN** Projet de territoire
- **Lucie BIANIC** Économie, emploi
- **Quentin DELAUNE** Économie
- **Maryse LARPENT** Conseil de développement
- **Christophe LE CRENN** Économie - Culture
- **Nadine LE HIR** Économie
- **François LE PELLEC** Économie

Sylvain ROUAULT
Reponsable du pôle Système d'information
Chargé du foncier

- **Julie BARGAIN** Géomatique
- **Éloïse BLOUET** Statistiques
- **Antoine CHAMEAU** Foncier
- **Julien FLORANT** Géomatique et système d'information
- **Arnaud JAOUEN** Statistiques
- **Baptiste LE BERRE** Data Analyst

Christelle POULIQUEN-CALVEZ
Responsable du pôle Administration et communication
Chargée de suivi et de la valorisation des projets

- **Juliette BRANDENBURG** Comptabilité et gestion
- **Magali CAN** Secrétariat
- **Timothée DOUY** Infographie
- **Valentin ELINEAU** Suivi et valorisation des projets
- **Dominique GAULTIER** Infographie
- **François MARTY** Documentation

Scannez ici pour découvrir l'organigramme à jour

06

ADAPTER

les modes d'intervention de l'Adeupa

Depuis 2015, l'Adeupa a vu son territoire d'intervention s'élargir et se densifier avec les adhésions de nouveaux EPCI et pays. Ce changement d'échelle, conforme au positionnement de l'Adeupa comme plateforme de coopération au service des acteurs publics de l'Ouest breton, s'est traduit par un développement rapide de l'activité de l'agence et de son programme de travail. En conséquence, les effectifs salariés en CDI ont augmenté en deux phases. D'abord en 2017, suite aux adhésions de Lannion-Trégor Communauté et Saint-Brieuc Armor Agglomération, puis en 2021 avec celles du Pays de Morlaix, de la communauté de communes du Pays de Landivisiau et de Leff Armor Communauté (2015 : 23 personnes en CDI, 2018 : 28 en CDI, 2021 : 34 en CDI).

Les créations de postes, conjuguées à quelques départs, ont impliqué des adaptations dans les méthodes de travail ainsi qu'une évolution de l'organisation interne. Ces changements structurels sont logiquement venus bouleverser les éléments constitutifs de quarante années de la culture d'entreprise de l'agence d'urbanisme et l'équipe salariée en place. Celle-ci s'est adaptée, non pas au changement, mais aux changements dans un contexte de transitions plus global des métiers (nouveaux champs, environnement, mobilité, paysages, etc.), des nouveaux territoires et du numérique qui oblige chacun à s'adapter (nouveaux outils, logiciels libres, RGPD et télétravail, etc.).

Ces évolutions structurelles ont été accompagnées sous la direction de Benjamin Grebot, qui après près de 7 ans au service de l'Adeupa, a quitté ses fonctions le 15 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'agence comptait 41 salarié·e·s (25 hommes et 16 femmes) : 33 en CDI soit 82,5 % des effectifs salariés (79,4 % en 2020), 7 en CDD, 1 salarié en contrat de professionnalisation.

MOBILISER

tous les acteurs pour atteindre les objectifs collectifs

En 2021, les membres de l'équipe avaient pour objectif de :

- Participer à la consolidation des modes d'intervention à l'échelle de l'Ouest breton dans un contexte de recrutements nouveaux ;
- Adopter une attitude de bienveillance et de vigilance quant à la qualité de vie au travail ;
- Nourrir la réflexion sur le renouveau des modèles de développement et d'aménagement au service des transitions ;
- Veiller à inscrire son travail dans la continuité et la transversalité.

La crise sanitaire n'a pas facilité l'atteinte de ces objectifs.

Il s'est avéré plus complexe de consolider les modes d'intervention de l'équipe. En effet, si celle-ci s'est vue renforcée avec la création des 6 postes en CDI, les nouvelles recrues ont toutefois pris leur fonction en milieu d'année et dans un contexte où les temps d'équipe ont été moins nombreux.

RÉPONDRE

aux sollicitations de nos membres avec de nouvelles recrues

En 2021, 6 postes en contrat à durée indéterminée ont été créés au sein de l'Adeupa (chargé·e d'étude habitat, chargé·e d'étude planification, chargé·e d'étude projet urbain, chargé·e d'étude environnement, assistant·e d'étude économie, assistant·e d'étude foncier-aménagement).

Ces postes vont permettre de répondre aux sollicitations en matière d'observation de l'habitat et du foncier, d'accompagner les PLH, les politiques d'attribution de logements sociaux, les démarches « Action cœur de ville », de suivre les PLUi, de disposer de la compétence environnement.

Avec ces recrutements, il s'est avéré indispensable de trouver d'autres locaux pour pouvoir accueillir les nouveaux salarié·e·s mais aussi et surtout conserver de la marge de manœuvre pour accueillir des stagiaires notamment. Ainsi, l'ensemble du pôle planification habitat et société (12 personnes) s'est installé dans des locaux, au 9 rue des Onze Martyrs, à 150 mètres du siège social, 18 rue Jean Jaurès.

TRAVAILLER

différemment pour continuer de fonctionner dans le contexte de crise sanitaire

Tout au long de l'année 2021, le recours au télétravail s'est fait au gré des nouvelles annonces nationales relatives à la gestion de la crise sanitaire, et toujours après échanges avec les représentant·e·s du personnel. Ainsi, l'équipe s'est adaptée à la nécessité de télétravailler pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Désormais, le télétravail fait partie de l'organisation du travail à l'Adeupa pour quasiment toutes et tous.

S'il présente certains avantages (hausse du temps de sommeil, moins de temps dans les transports, calme, etc.), la pratique au cours de l'année 2021 a révélé certains inconvénients, particulièrement dès lors qu'il s'agit de télétravailler plus de deux jours par semaine : déconnexion plus difficile, manque de lien avec les collègues, etc. Le télétravail impacte alors la qualité de vie au travail.

BILAN
social

Désormais 41 salarié·e·s dans l'équipe. Plus d'hommes (25) que de femmes (16). Une moyenne d'âge de 38 ans.

Au 31 décembre 2021, l'équipe compte 7 salarié·e·s de plus qu'en 2020. Elle est composée de 33 salarié·e·s en CDI* soit 82,5 % des effectifs salariés (79,4 % en 2020), 7 en CDD. Un salarié est en contrat de professionnalisation depuis juin pour une durée d'un an.

6
CRÉATIONS DE POSTES EN CDI

38 ans
SOIT UN RAJEUNISSEMENT DE L'ÉQUIPE

Six postes en CDI ont été créés :

- Un poste de chargé d'étude habitat. L'équipe comptait jusqu'alors deux chargées d'étude. Ce poste répond aux sollicitations récurrentes des 13 EPCI adhérents pour les missions d'observation, d'accompagnement des PLH, des politiques d'attribution de logements sociaux… Le nouveau chargé d'étude a pris ses fonctions fin juin.
- Un poste de chargé d'étude planification. Les 13 EPCI adhérents à l'agence étant compétents ou en train de prendre la compétence PLUi, c'est un profil plus spécifiquement orienté vers les PLUi qui a été recruté afin de venir compléter l'équipe de planification composée de chargés d'étude positionnés spécifiquement sur les Scot. Le nouveau salarié a pris ses fonctions en septembre.
- Un poste de chargé d'étude projet urbain. En dehors du responsable du pôle études urbaines, l'équipe ne comptait qu'une architecte urbaniste alors que les demandes d'études se multiplient pour accompagner les démarches « Action cœur de ville », reconquête des différentes centralités. Le chargé d'études a pris ses fonctions en septembre également.
- Un poste de chargé d'étude environnement. L'agence ne disposait pas de cette compétence. Le salarié a pris ses fonctions fin juin.
- Un poste d'assistant d'étude économie. En renfort des chargés d'étude, celui-ci permet de répondre aux sollicitations croissantes des EPCI. Ancien stagiaire de l'agence, il a signé son contrat à durée indéterminée le 1er avril 2021.

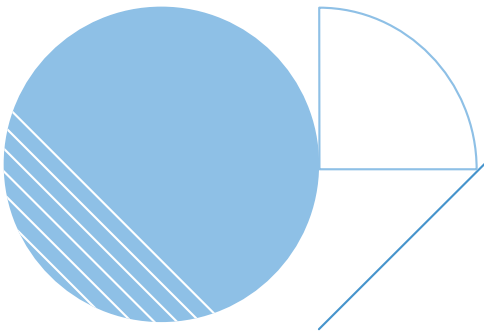

- Un poste d'assistant d'étude foncier-aménagement. La compétence « foncier » n'était avant exercée que par le responsable du pôle avec des sollicitations croissantes, notamment autour de l'objectif de zéro artificialisation nette des sols. Après un contrat à durée déterminée, la personne a été recrutée en CDI à compter du 1er avril également.

Ces six recrutements ont pu être financés sans augmentation des subventions des membres pour trois raisons : les nouvelles adhésions, le départ régulier de salarié·e·s présentant de l'ancienneté dans l'agence et dont le remplacement peut s'effectuer sur une base salariale inférieure et, enfin, le fait qu'une part des disponibilités déjà existantes en 2020 avaient été fléchées vers l'accueil de la rencontre nationale des agences d'urbanisme.

* Il y a 34 postes à durée indéterminée. Mais au 31 décembre, il n'y a que 33 personnes en CDI, le directeur ayant quitté ses fonctions le 15 décembre.

Les départs et les remplacements par des personnes plus jeunes expliquent la baisse de la moyenne d'âge 38,65 ans (41 ans en 2020). En 2021, on compte 17 personnes de 30-39 ans. Elles étaient 10 en 2020.

Nombre de salarié·e·s par tranche d'âge

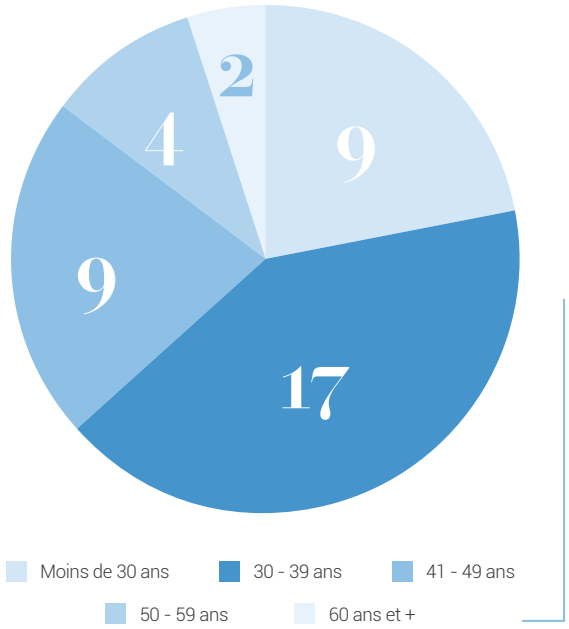

Le déménagement du pôle planification habitat et société a permis de retrouver de l'espace pour accueillir notamment des stagiaires. Ainsi, malgré le contexte sanitaire, l'agence a accueilli deux stagiaires de longue durée au pôle études urbaines et environnementales au cours du dernier trimestre. Elle a accueilli, lorsque c'était possible, des élèves de 3e dans le cadre de leur stage de découverte des métiers ainsi qu'un élève de terminale. 11 jeunes ont effectué leur stage à l'Adeupa.

Enfin, 11 étudiantes et étudiants ont été recrutés en tant qu'enquêteur·rice·s à l'occasion du Grand départ breton du Tour de France 2021.

Au total, au cours de l'année 2021, 55 personnes ont été salarié·e·s de l'agence.

L'Adeupa s'est vu verser des aides à l'embauche pour un montant total de 8 995 €, dans le cadre du recrutement de 3 jeunes de moins de 26 ans et d'un demandeur d'emploi en contrat de professionnalisation.

UN SALAIRE MENSUEL BRUT MOYEN (HORS PRIME) DE 3 317 € (CDI ET CDD EN ETP)

Au 31/12/2021, pour les salarié·e·s en CDI, le salaire moyen (en équivalent temps plein hors prime) s'établit à 3 558 € (4 105 € en 2020), celui des salarié·e·s en CDD s'établit à 2 430 €. L'écart de salaire entre les CDI et les CDD s'explique par le fait que ceux-ci sont plus souvent recrutés en tant qu'assistant·e·s d'études.

Le salaire moyen des femmes (3 408 €) est supérieur à celui des hommes (3 259 €). En 2020, le salaire des hommes était supérieur à celui des femmes du fait principal de la surreprésentation des hommes dans les fonctions de direction. Avec deux directeurs d'études en moins à la fin de l'année, les données correspondent à ce qui était déjà observé en 2020, à savoir que hors comité de direction, les femmes ont un salaire moyen supérieur à celui des hommes, du fait de leur ancienneté d'une part et que les personnes avec le statut de chargé·e d'études expert·e. sont toutes des femmes d'autre part.

5 salarié·e·s en CDI travaillent à temps partiel, 3 travaillent à 80 % et 2 à 90 %.

Salaire mensuel brut moyen (hors prime), par position hiérarchique

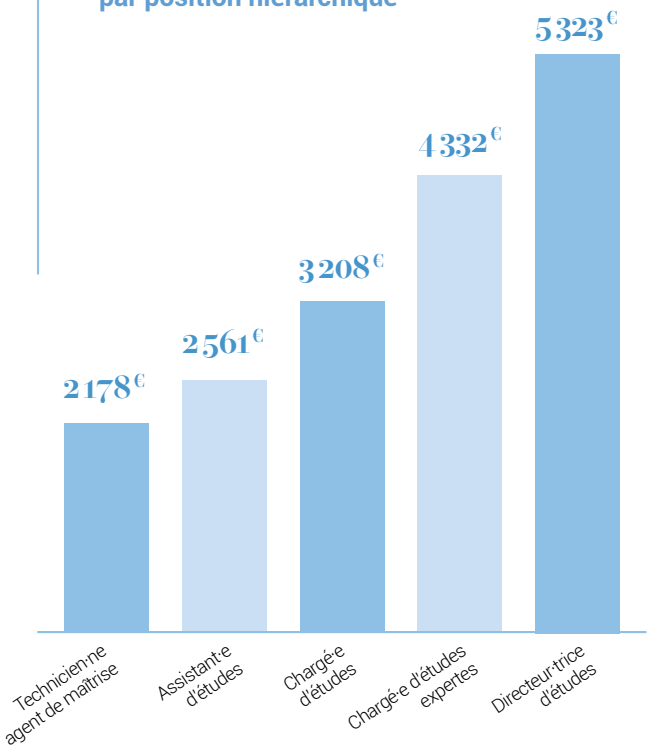

Répartition femmes/hommes des 41 salarié·e·s de l'Adeupa selon leur position hiérarchique

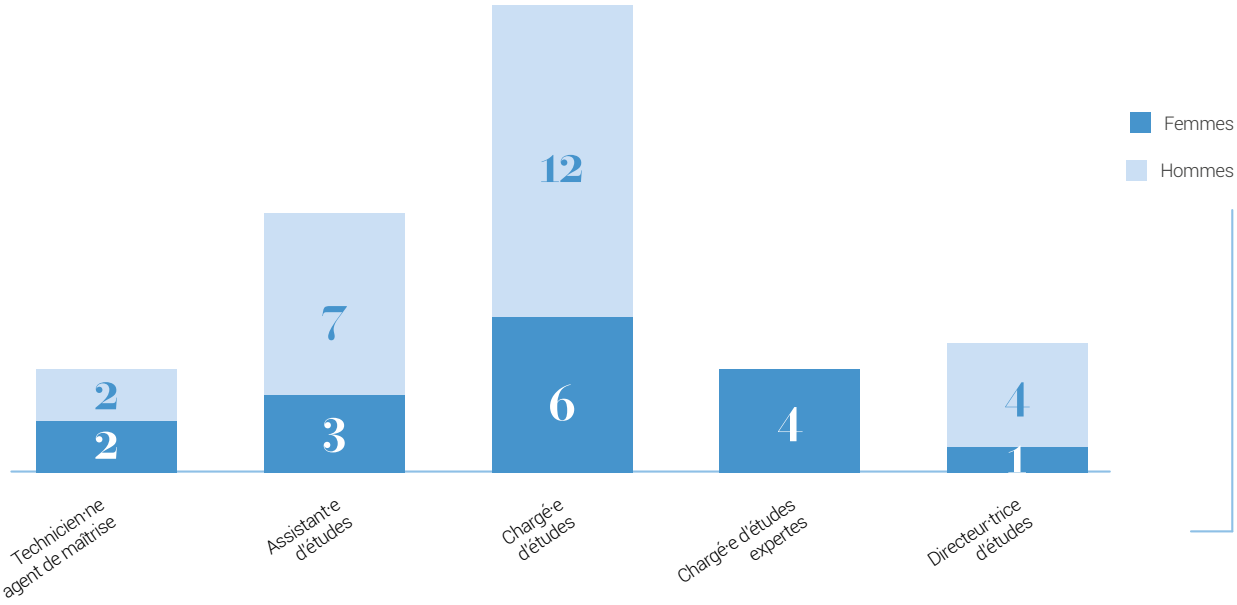

UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 1,2 % DES SALAIRES ENTRE 2020 ET 2021 POUR LE PERSONNEL EN CDI

Dans le cadre de la négociation obligatoire, la direction et les représentant·e·s du personnel ne sont pas parvenus à un accord. La direction a décidé de façon unilatérale d'appliquer un budget global d'augmentations de 1 % (calculé selon les termes de l'accord d'entreprise) mis en application à partir du 1er mars 2021, dont 0,14 % d'augmentation générale des salaires.

Il en résulte, pour les salarié·e·s en CDI présents en 2020 et encore présents en 2021, une augmentation moyenne de 1,2 %.

Par ailleurs, une indemnité de télétravail a été versée durant les périodes de télétravail obligatoire pour une somme totale de 5 098 €, soit 2,50 € par jour effectif de télétravail par salarié.

231 JOURS D'ARRÊT MALADIE : UN NOMBRE ÉLEVÉ SANS RAPPORT DIRECT AVEC LE COVID

On dénombre au total 231 jours d'arrêt maladie à l'Adeupa en 2021.

En 2019 et 2020, le nombre de jours d'arrêt maladie était particulièrement élevé du fait de deux arrêts longs (l'un en accident du travail, l'autre en maladie professionnelle). Hors arrêt long, on dénombrait 115,5 jours d'arrêt maladie (158,5 jours en 2019). Aussi, comparativement, le nombre d'arrêts maladie en 2021 est donc élevé. 15 salarié·e·s ont été en arrêt maladie. 3 arrêts correspondent à des arrêts de plus de 30 jours.

Dans le contexte de crise sanitaire, l'agence a observé 3 cas positif de Covid-19 en 2021.

Évolution du nombre d'arrêts maladie
Évolution du nombre de salarié·e·s

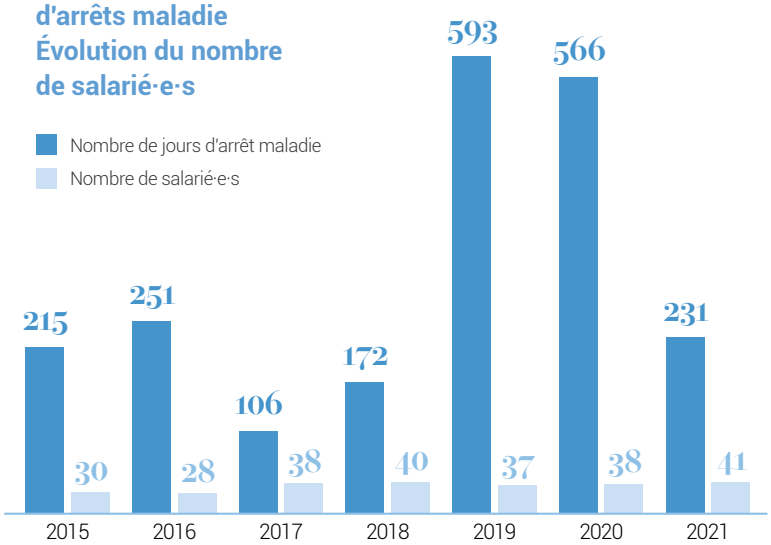

47 JOURS D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE

Au total, au cours de l'année, on a dénombré 47 jours d'absence exceptionnelle (28 jours en 2020). 13 salarié·e·s ont pris des congés exceptionnels.

22,5 jours de congé exceptionnel ont concerné des parents restés au chevet de leur enfant malade, dont 4 jours en raison du Covid-19. 9 jours ont été posés dans le cadre d'obsèques de proches et 4 pour un mariage.

EN 2021, L'ADEUPA A CONSACRÉ 11 523 € À LA FORMATION DES SALARIÉ·E·S

Les instituts de formation se sont adaptés à la crise en proposant des sessions en visioconférence. Néanmoins, les démarches des salarié·e·s pour suivre une formation, tout comme les propositions de formations collectives par la direction dans l'objectif d'une culture commune, ont été moins nombreuses en 2021, comme en 2020, du fait de la crise sanitaire. Ainsi, seulement 14 salarié·e·s ont suivi une formation individuelle ou collective.

Le groupe de travail « formations » aurait souhaité mettre à jour le plan de développement des compétences en 2021, mais ce projet a été reporté en raison de la crise sanitaire. L'Adeupa a également bénéficié d'une aide de l'Opco de 10 880 € pour la formation au métier de data-analyst d'un salarié en contrat de professionnalisation. Ce salarié suit sa formation à l'école Simplon qui forme au numérique les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Évolution du budget formation

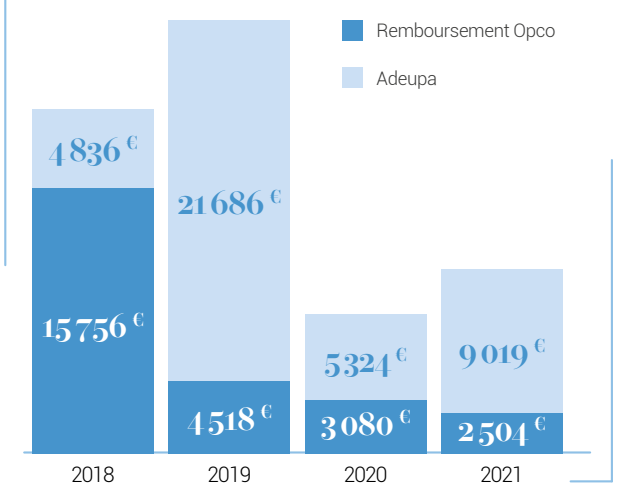

LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CSE

Suite à la démission d'une représentante du personnel de son mandat et au souhait du suppléant de ne pas prendre son relais en tant que titulaire, des élections partielles ont été organisées à l'automne. Un poste de titulaire et les deux postes de suppléants vacants ont ainsi été pourvus.

UNE VIGILANCE ACCRUE POUR PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Suite aux constats d'inaptitude formulés par la médecine du travail en 2020, deux licenciements (fin 2020 et début 2021) font chacun l'objet de contentieux dont la gestion a généré un surcroît d'activité au sein du pôle administration et communication en particulier.

Ces procédures ont conduit le président à mettre en place un dispositif de vigilance particulier, avec notamment l'évaluation des recommandations de l'audit réalisé en 2019 et la mise en place d'un comité de suivi.

À l'occasion du conseil d'administration du 15 décembre 2021, un bilan de ce dispositif a été réalisé.

Le cabinet chargé d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de l'audit 2019 a fait les constats suivants : « Les relations professionnelles au sein de l'Adeupa n'apparaissent pas problématiques à l'heure actuelle au regard des risques psycho sociaux ».

« Les 12 recommandations de l'audit de 2019 ont toutes fait l'objet d'une réflexion au sein du Codir afin d'être transposées sous forme d'actions sur la période automne 2019 à ce jour ». La portée des actions n'a pas encore porté ses fruits. « Seules 2 recommandations sur les 12 (R7 et R10) recueillent une majorité assez nette dans leurs appréciations positives (efficacité satisfaisante ou très satisfaisante). » La trésorière, membre du comité de suivi, a évoqué « une agence qui va bien et qui se tourne résolument vers l'avenir. »

Pour se faire, la mobilisation de tous sera maintenue.

07

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année 2021, couvre l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.
L'Adeupa présente un résultat net positif de 40 373,50 € au 31 décembre 2021.
L'année 2021 est notamment marquée par les investissements en travaux, mobilier et matériel informatique pour équiper les nouveaux locaux au 9 rue des Onze Martyrs.
Malgré la pandémie, l'activité de l'agence a pu être maintenue. L'impact de la crise sanitaire comme en 2020 est donc relativement modéré. L'effet le plus notable s'observe sur les dépenses liées aux déplacements qui ont fortement diminué, signe peut-être d'une nouvelle façon de travailler avec un impact positif sur l'environnement. Les indemnités de télétravail et d'activité partielle représentent 5 500 € sur le bilan financier.
Suite à un constat d'inaptitude en octobre 2020, le licenciement qui s'en est suivi a généré une charge qui impacte le résultat d'exploitation qui ressort ainsi à - 27 792 €. Toutefois, une provision pour risque avait été inscrite sur l'exercice 2020. La reprise de cette provision constitue un produit exceptionnel.
La charge potentielle des procédures n'est pas enregistrée dans les comptes, celles-ci étant en cours.

LE BILAN

Au 31 décembre 2021, l'Adeupa dispose d'un patrimoine de 1 410 719,81 € en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente.

À l'actif, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 28 198 €. Elles ont diminué du fait de l'amortissement des logiciels acquis au cours des années antérieures notamment pour la gestion et le suivi des temps et l'élaboration du programme de travail.

L'investissement de matériel informatique et de mobilier de bureau, ainsi que la réalisation de travaux pour aménager les locaux complémentaires se traduit par l'augmentation de 75 663 € des immobilisations corporelles s'élevant à 133 497 € en 2021 (57 834 € en 2020). Les immobilisations financières sont stables à 315 €. La trésorerie disponible d'un montant de 1 023 194 € a diminué de 177 136 € par rapport à 2020. Les charges constatées d'avance représentent 6 119 €.

Au passif, les fonds propres progressent de 40 374 € correspondant au résultat de l'année 2021, pour atteindre 764 427 €. Au terme de l'année 2021, ils représentent 2,7 mois de fonctionnement (2,5 mois en 2020). Du fait du rajeunissement de l'équipe salariée, les provisions retraites s'élevant à la somme de 224 013 € à la clôture de l'exercice reculent. Les dettes, qui correspondent principalement à des sommes dues à des fournisseurs (187 474 €), aux cotisations et taxes sociales (229 055 €) et aux produits constatés d'avance (5 750 €), diminuent de 91 090 € et s'élèvent à 422 279 €.

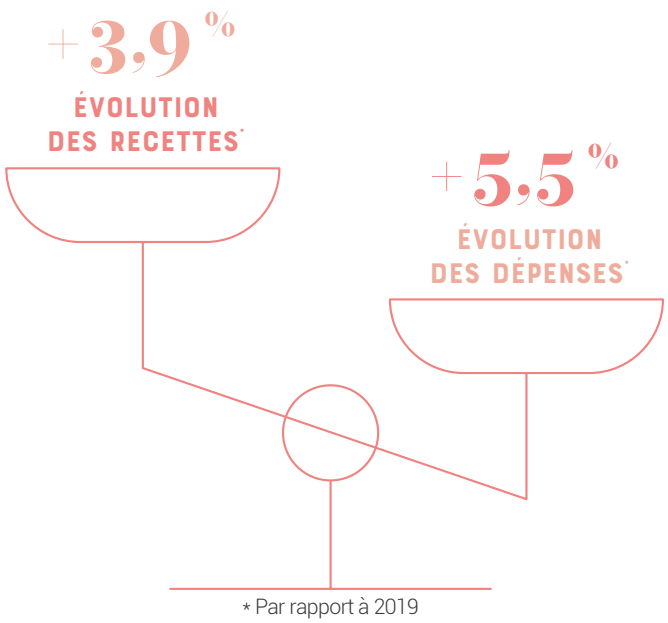

* Par rapport à 2019

LE COMPTE DE RÉSULTAT

La comparaison des produits et des charges de 2021 avec ceux de 2020 est perturbée par le caractère exceptionnel de l'année 2020 durant laquelle l'Adeupa avait organisé la 41e rencontre nationale des agences d'urbanisme. Il apparaît par conséquent plus intéressant de comparer l'année 2021 avec l'année 2019.

Conformément à l'objet de l'association, les prestations contractuelles représentent une part très minoritaire des ressources (2,8 %), elles s'élèvent à 96 325 €. Elles recouvrent la réalisation de l'analyse des besoins sociaux pour le CCAS de la ville de Brest et les adhésions de l'agence d'urbanisme de Lorient (Audelor) et de l'agence de développement des Côtes d'Armor (Adac 22)

Les subventions versées pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial atteignent 3 161 263 €, soit 94,36 % du total des produits d'exploitation (95,4 % en 2019). Elles évoluent avec les adhésions de deux nouveaux membres : la communauté de communes de Landivisiau et celle de Leff Armor Communauté.

Ainsi, si l'on compare avec 2019, les produits ont augmenté de 3,9 %.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 97 723 €, comparables aux années antérieures à l'année 2020 qui était singulière aussi du fait des deux longs arrêts maladie.

Par contre, les charges d'exploitation de 2021 s'élevant à 3 378 102 € sont supérieures à celles de 2020 (3 368 417 €) de 10 000 € mais en comparaison de 2019 (3 201 532 €), elles ont augmenté de 5,21 %, soit dans des proportions plus importantes que les recettes. Les salaires et charges de personnel de 2021 représentent 73,9 % du total des dépenses (73,5 % en 2019).

Le résultat d'exploitation est donc négatif de -27 792 €, auquel s'ajoutent 1 365 € de produits financiers pour former un résultat courant avant impôt négatif de -26 427 €.

Les produits exceptionnels (reprise sur dépôt de garantie pour les locaux de Saint-Brieuc) et reprises sur provision pour les indemnités de licenciement, et charges exceptionnelles (dépôt de garantie pour les locaux de Saint-Brieuc) conduisent à un solde total créditeur de 40 374 €.

Les fonctions d'administrateur de l'agence sont bénévoles.

Les trois cadres salariés percevant les rémunérations les plus élevées ont perçu un montant brut total de 228 412 € (avantage en nature compris) en baisse par rapport à 2020 du fait du départ en retraite de l'un des salariés les mieux rémunérés.

Répartition par membre de la part de sa subvention 2021 sur le montant total des subventions au programme partenarial

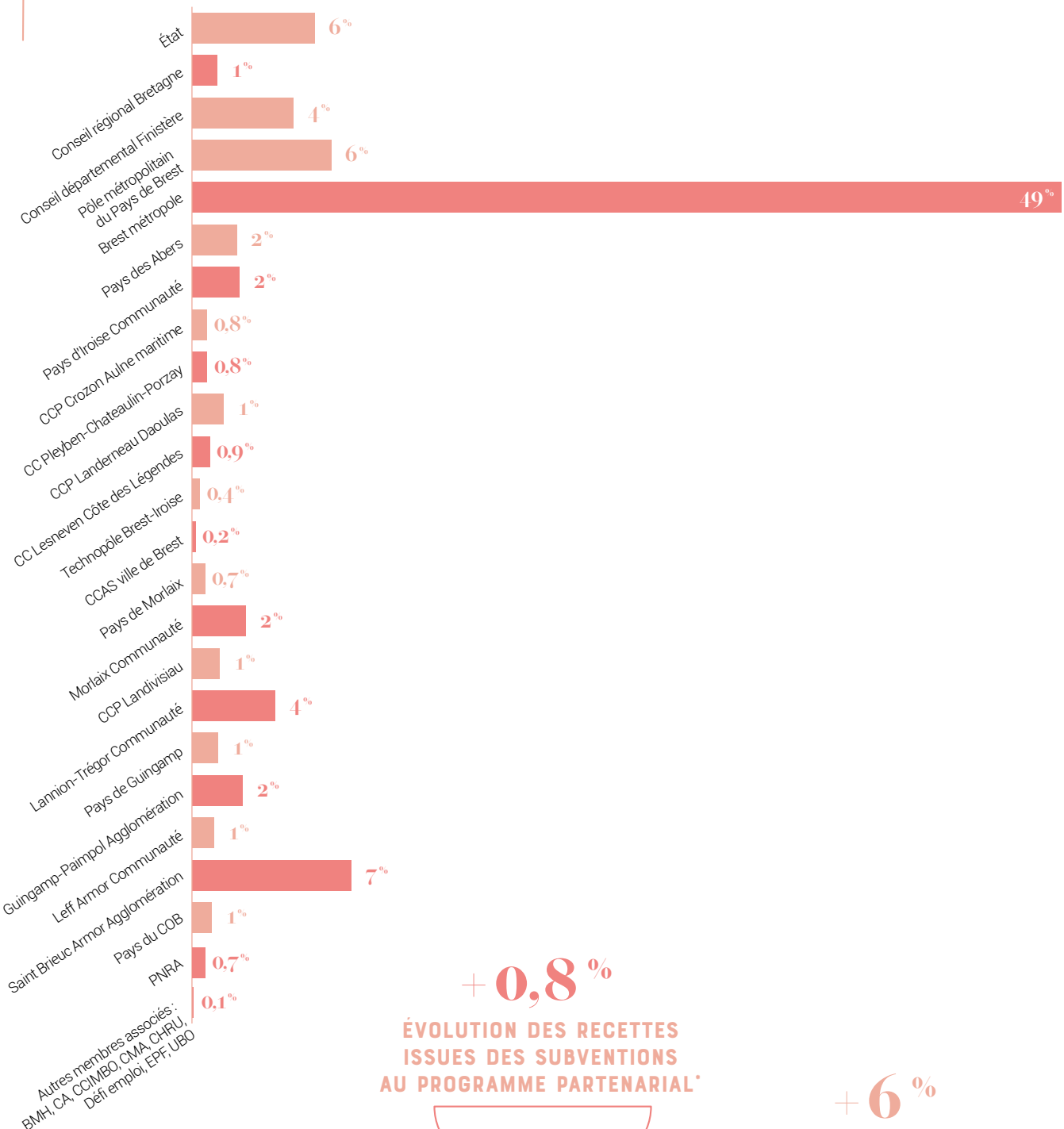

+ 0,8 %

ÉVOLUTION DES RECETTES ISSUES DES SUBVENTIONS AU PROGRAMME PARTENARIAL*

+ 6 %

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNEL*

* Par rapport à 2019

PROGRAMME de travail partenarial

L'élaboration du programme de travail annuel est un processus en plusieurs étapes.

Après que le directeur de l'Adeupa ait rencontré chaque membre, l'équipe évalue sa capacité à répondre aux attentes exprimées par les membres.

Pour cela, l'équipe s'est réunie à Morlaix pendant deux jours les 29 et 30 novembre 2021.

Séminaire de travail autour du programme de travail 2022

MORLAIX
LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2021

Suite à l'instruction de l'ensemble des attentes par l'équipe, suivant la capacité à satisfaire les attentes exprimées au regard des ressources, des propositions d'arbitrage sont envisagées par le comité de direction et soumises à avis des directeurs et directrices des structures avant décision du conseil d'administration.

Réunion des directrices et directeurs des structures membres

ADEUPA,
MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2021

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2022

Le programme de travail partenarial de 2022 a été adopté lors du conseil d'administration du 15 décembre 2021. À cette occasion, les membres ont exprimé un intérêt partagé pour l'ensemble des projets. Au préalable, à l'occasion d'une rencontre avec le directeur de l'Adeupa, chaque membre, à travers les voix de son président ou de sa présidente et de son directeur ou sa directrice général.e, a pu exprimer des attentes directes sur certains projets, en complément des missions régulières d'observation et de planification.

Sur cette base et au regard de l'enjeu de mieux intégrer les dimensions du plan de charge, les temps de formation et d'acculturation des nouveaux salariés, l'équipe a évalué sa capacité à répondre aux diverses sollicitations. Le programme partenarial 2022 est notamment marqué par une attente forte de tous les membres : la réalisation d'une étude sur les dynamiques territoriales dans le contexte du Covid. Aussi, l'ensemble de l'équipe se mobilisera pour donner des clefs de lecture transversales sur les dynamiques démographiques (migrations, locations, airbnb, télétravail), sur les possibles impacts futurs sur le marché de l'habitat (prix, parcours résidentiel, vacance, etc.), mais aussi sur le marché de l'emploi et sur les mobilités.

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2022

Présentation des projets selon la nature de la contribution aux politiques publiques

	DIAGNOSTIC	
	État des lieux / Enjeux	Stratégie
Tous les membres	1 Analyser les dynamiques territoriales Covid et post-Covid 13 Observatoire de l'habitat des EPCI - Focale 79 Eau et assainissement : évaluer la capacité d'accueil pour une prise en compte dans les Scot	
	31 Mettre en œuvre l'observatoire des mobilités de l'Ouest breton : alternative à la voiture individuelle et nouveaux carburants 41 Mettre en œuvre l'observatoire de l'économie circulaire de l'Ouest breton 102 LNOBPL Ligne Nouvelle Ouest Bretagne Pays de Loire : participation au Groupe Prospectif 109 Caractériser la filière culture de l'Ouest breton	
État	19 Mettre en œuvre l'observatoire des loyers de Brest métropole	
Conseil régional	55 Contribuer à l'observatoire foncier régional 108 Coopération avec les agences bretonnes - Datagence	
Conseil départemental du Finistère	10 Mettre en œuvre l'observatoire de l'habitat en Finistère 11 Finistère Eau potable 2050 91 Mettre en œuvre l'observatoire foncier des EPCI et du Finistère 25 Mettre en œuvre l'observatoire du vieillissement en Finistère	
Pays de Brest	44 Mettre en œuvre l'observatoire du tourisme en pays de Brest 57 Scot du pays de Brest : accompagner le Pôle métropolitain dans l'exercie de sa compétence 60 Scot du pays de Brest : contribuer à la révision 61 Scot du pays de Brest : élaborer la modification simplifiée du Scot de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay 86 Évaluer le potentiel de compensation à l'artificialisation des sols dans le pays de Brest, dans les perspectives ZAN (repérage des friches : remobilisation ou renaturation…)	
Brest métropole	34 Éclairer l'acceptation sociale des nouvelles façons de faire en aménagement 14 Accompagnement de Brest métropole sur l'habitat 19 Mettre en œuvre l'observatoire des loyers de Brest métropole 37 Contribuer à l'étude logistique urbaine du projet Interlud avec le Cerema 39 Analyse de la structure des coûts de la construction 42 Réaliser une analyse spatiale et typologique de la rentabilité de la fiscalité économique à Brest métropole 77 Analyser la mise en œuvre de la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) pour les opérations d'aménagement métropolitaines	35 Accompagner la révision de la stratégie métropolitaine de développement économique 80 Accompagner la réflexion méthodologique pour la révision du PLU facteur 4 de Brest métropole 110 Accompagner la révision du projet métropolitain
CC Pays d'Iroise		
Communauté Lesneven Côte des Légendes		
Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas Président + DGS		8 PLH de la CA du Pays de Landerneau-Daoulas - Élaboration

L'Adeupa peut intervenir en amont des politiques publiques en réalisant des diagnostics, en animant les échanges pour la définition de la stratégie politique, mais aussi en réalisant des études au moment de la conception du cadre d'actions (PLH, plan de paysage, PCAET, plan d'action cœur de ville…), ou plus encore dans le suivi en produisant des tableaux de bord de suivi des résultats de l'action menée.
Ce tableau met en perspective, par membre, les projets pour lesquels ils ont exprimé une attente directe, selon la nature de la contribution aux politiques publiques.
L'axe 6 « adapter les modes d'intervention » rassemble tous les projets relatifs au fonctionnement de l'agence représentant environ 20 % du temps de travail. Ils sont par définition des projets présentant un intérêt pour tous les membres.

STRATÉGIE ET CADRE D'ACTION

Cadre d'action	Réalisation	Résultat	Impact
50 Mettre en place un club de référents économie des EPCI 53 Définir l'architecture de tableaux de bord PCAET pour les EPCI 94 Mettre en place un club des chefs de projets « Petites villes de demain »	52 Structurer l'observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique 66 Animer le club PLUi des membres de l'Adeupa	32 Exploitation des résultats du recensement et des projections démographiques 38 Filières agricoles et agroalimentaires : finalisation et valorisation de l'étude 49 Mettre en œuvre l'observatoire économique des EPCI - Proposition de tableaux de bord	12 Observatoire de l'habitat des EPCI - Tableaux de bord et contribution au suivi de la politique locale d'habitat 68 Structure des tableaux de bord de suivi des PLUi
54 Proposer une sensibilisation à la loi Climat et résilience au regard de son impact sur les documents d'urbanisme 107 Animation des coopérations de l'Ouest breton 111 Accompagnement de Brest métropole dans l'élaboration du service public de la donnée de l'Ouest breton (SPLD)			
51 Participer au 3e volet du dossier Fnau sur l'évolution des emplois dans le commerce 100 Coopérations métropolitaines du Grand Ouest	67 Participer à l'animation du club PLUi régional		
	56 MOS de l'Adeupa : accompagner le déploiement régional et la mise à jour à l'échelle de l'Ouest breton		
		40 Mettre à jour la publication Accès à la ressource « eau de mer » pour produire en Finistère*	
58 Scot du pays de Brest : assurer le suivi du document actuel 59 Scot du pays de Brest : animer la mise en œuvre du Scot actuel 99 Animer le conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest	87 Administrer le système d'information du foncier économique du pays de Brest	48 Urbanisme commercial du pays de Brest : suivi CDAC 88 Mettre en œuvre l'observatoire de l'immobilier et du foncier d'entreprise du pays de Brest	
33 Accompagnement à la préparation du volet mobilité du futur PLU facteur 4 - Approche sociologique et modes de vie 77 Analyser la mise en œuvre de la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) pour les opérations d'aménagement métropolitaines 81 Contribuer au « démonstrateur de ville durable » sur le centre-ville reconstruit de Brest 93 Finaliser l'étude urbaine « Grand angle » de Gouesnou	14 Accompagnement de Brest métropole sur l'habitat 23 Accompagnement pour le recensement du parc de logement accessible 95 Suivi des projets d'habitat inclusif de Brest métropole 105 Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche	2 Suivre la politique d'attribution de Brest métropole 20 Mettre à jour l'observatoire des copropriétés de Brest métropole 22 Mettre en œuvre l'observatoire du logement étudiant à Brest métropole et Saint-Brieuc Armor Agglomération 26 Observatoire social - Mesurer la qualité de vie dans la métropole 27 Observatoire social - Impacts sociaux post-Covid dans la métropole 98 Participer au suivi du projet alimentaire métropolitain 104 Observatoire de l'économie maritime	9 Étude d'impact socio-économique de « mon réseau grandit » (TCSP) 28 Observatoire social de Brest métropole - Évaluation de l'évolution de la situation sociale des quartiers - Politique de la ville 46 Évaluer l'impact économique des Capucins 92 Alimenter l'évaluation de l'opération d'aménagement du Haut-Jaurès
76 PLUi-H Iroise - Accompagnement de l'élaboration			15 Observatoire de l'habitat de la CC Pays d'Iroise - Évaluation à mi-parcours du PLH
75 PLUi-H de la communauté Lesneven Côte des Légendes - Accompagnement de l'élaboration		43 Actualiser des données du portrait économique de la communauté Lesneven Côte des Légendes réalisé en 2018	16 Observatoire de l'habitat de la communauté Lesneven Côte des Légendes - Évaluation à mi-parcours du PLH

* En contrat

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2022

Présentation des projets selon la nature de la contribution aux politiques publiques

	DIAGNOSTIC	
	État des lieux / Enjeux	Stratégie
CC de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	96 Accompagner l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	
CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay		
Pays de Morlaix	62 Scot du pays de Morlaix : engager l'élaboration	
Morlaix Communauté		
CC du Pays de Landivisiau		
Lannion-Trégor Communauté		
Guingamp-Paimpol Agglomération	7 Données culture GPA 85 Donner à voir comment améliorer l'habitabilité des formes urbaines (observatoire des formes urbaines) 65 Scot du pays de Guingamp : suivre la mise en œuvre	84 Engager une étude urbaine stratégique à Paimpol
Leff Armor Communauté	65 Scot du Pays de Guingamp : suivre la mise en œuvre	
Saint-Brieuc Armor Agglomération	6 Observatoire de l'habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération - Évaluation à mi-parcours du PLH 36 Étudier l'impact des nouvelles filières énergétiques sur l'emploi local à Saint-Brieuc Armor Agglomération	82 Proposer une vision stratégique du projet urbain de Saint-Brieuc
Pays du Centre Ouest Bretagne		
Haute Cornouaille	97 Accompagner l'élaboration du projet de territoire de la Haute Cornouaille	
Technopôle Brest Iroise		
Centre communal d'action sociale de Brest	25 Finaliser l'analyse des besoins sociaux à Brest* 30 Accompagner le recensement de la population sans abri à Brest dans le cadre de la Nuit de la solidarité*	
Université de Bretagne occidentale		
Brest métropole habitat		
Centre hospitalier régional universitaire de Brest		

Certains membres n'ont pas d'actions programmées en 2022 mais des réflexions sont déjà en cours : CCPA, Centre hospitalier régional universitaire de Brest, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère, Chambre d'agriculture du Finistère, Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne Ouest, Établissement public foncier de Bretagne et Défis Emploi Pays de Brest.

STRATÉGIE ET CADRE D'ACTION

Cadre d'action	Réalisation	Résultat	Impact
75 PLUi-H de Pleyben-Châteaulin-Porzay - Accompagnement de l'élaboration			17 Observatoire de l'habitat de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay - Évaluation à mi-parcours du PLH
	3 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Morlaix Communauté		
69 Accompagner l'élaboration du PLUi-H du pays de Landivisiau - dont le volet habitat			
71 Accompagner le PLUi-H de Lannion-Trégor Communauté 72 Accompagner l'élaboration coordonnée du PLUi-H, du plan mobilité et du PCAET de Lannion-Trégor Communauté	4 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Lannion-Trégor Communauté		
	90 Livrer les données immobilières d'entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération	47 Transmettre les données d'analyse du marché du travail à Guingamp-Paimpol Agglomération	
70 Accompagner l'élaboration du PLUi-H de Leff Armor Communauté		6 Travailler les scénarios de projections démographiques Saint-Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor Communauté	
73 Accompagner l'élaboration du PLUi de Saint-Brieuc Armor Agglomération en articulation avec le plan paysages 83 Renouveler la conférence des paysages à Saint-Brieuc Armor Agglomération	5 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Saint-Brieuc Armor Agglomération	6 Travailler les scénarios de projections démographiques de Saint-Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor Communauté 21 Déployer l'observatoire des copropriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération 22 Mettre en œuvre l'observatoire du logement étudiant à Brest métropole et Saint-Brieuc Armor Agglomération 89 Mettre en œuvre l'observatoire de l'immobilier d'entreprise à Saint-Brieuc Armor Agglomération	
	63 Scot du pays du Centre Ouest Bretagne - Accompagner la finalisation (arrêt juillet 2022) 64 Scot du pays du Centre Ouest Bretagne : élaborer le DAAC		
	103 Actualisation des chiffres-clés French Tech		
			26 27 28 Observatoire social de Brest métropole
			106 Étude de l'impact économique de l'UBO et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche
			45 Caractériser l'impact socio-économique de Brest métropole habitat*
			25 Mettre en œuvre l'observatoire du vieillissement du Finistère

** En contrat*

01

COMPRENDRE ET ANTICIPER LES MODES DE VIE

1 Analyser les dynamiques territoriales Covid et post-Covid

Étudier les dynamiques territoriales dans le contexte du Covid, puis de la prospective sur le post-Covid, afin de vérifier les premières hypothèses émises sur les impacts de la pandémie. Cette étude doit donner des clefs de lecture sur - dans un premier temps les dynamiques démographiques (migrations, locations, airbnb, télétravail), afin de confirmer ou infirmer les premières interprétations - et, dans un deuxième temps, établir quels sont et quels seront les impacts futurs sur le marché de l'habitat (prix, parcours résidentiel, vacance, etc.), mais aussi sur le marché de l'emploi et sur les mobilités.

⧖■■■■■■■■■

2 Suivre la politique d'attribution de Brest métropole

Accompagner Brest métropole dans le suivi de sa politique des attributions de logements sociaux.

⧖■

3 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Morlaix Communauté

Accompagner Morlaix Communauté dans la définition de sa politique de gestion de la demande et de l'attribution des logements sociaux.

⧖■■■■

4 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Lannion-Trégor Communauté

Accompagner Lannion Trégor Communauté dans la définition de sa politique de gestion de la demande et de l'attribution des logements sociaux.

⧖■

5 Finaliser l'élaboration de la politique d'attribution LLS de Saint-Brieuc Armor Agglomération

A partir des éléments de diagnostic et orientations produits en 2017, assister Saint-Brieuc Armor Agglomération dans la production d'une convention intercommunale des attributions de logements sociaux étendue aux 32 communes de la nouvelle agglomération.

⧖■■

6 Travailler les scénarios de projections démographiques de Saint-Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor Communauté

Animer des séminaires d'élu·e·s sur les projections démographiques et les leviers pour infléchir les scénarios issus d'Omphale.

⧖■■

7 Données culture GPA

Transmettre les données recueillies dans le cadre de l'étude filière culture à l'échelle de l'agglomération.

⧖■

8 PLH de la CA du Pays de Landerneau-Daoulas – Élaboration

Accompagner l'élaboration du 3e PLH de la communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (futur PLH 2023-2028). L'actuel PLH 2015-2021 sera prorogé de 2 ans afin de prolonger la politique d'habitat jusqu'à l'approbation du nouveau PLH. Dans le cadre des orientations du PLH, initier un travail de diagnostic pour la future élaboration de la convention intercommunale d'attribution en 2023.

⧖■■■

9 Étude d'impact socio-économique de « mon réseau grandit » (TCSP)

Suivre les impacts socio-économiques de la construction, d'une part, de la deuxième ligne de tramway entre la gare et la Cavale Blanche et, d'autre part, du bus à haut niveau de services vers Lambézellec. Déployer un dispositif d'observation en amont, en cours et post-chantier.

⧖■■■

10 Mettre en œuvre l'observatoire de l'habitat en Finistère

Apporter des éléments de connaissance ou d'analyse sur les enjeux liés à l'habitat par une note d'analyse de marché, une focale et une restitution aux partenaires départementaux de l'habitat.

⧖■■■■

11 Finistère Eau potable 2050

Accompagner la réflexion par une prospective démographique.

⧖■■

12 Observatoire de l'habitat des EPCI – Tableaux de bord et contribution au suivi de la politique locale d'habitat

Pour permettre le suivi des politiques de l'habitat et notamment des PLH, proposer une lecture territorialisée du marché du logement par EPCI sous forme de tableau de bord en format numérique.

⧖■■■■

13 Observatoire de l'habitat des EPCI – Focale

Territorialiser l'étude Covid et post-Covid.

⧖■■■■

14 Accompagnement de Brest métropole sur l'habitat

Accompagner la métropole dans la mise en œuvre et le suivi de sa politique d'habitat et partciper aux différentes commissions habitat de la métropole.

⧖■■

15 Observatoire de l'habitat de la CC Pays d'Iroise – Évaluation à mi-parcours du PLH

Réaliser l'évaluation à mi-parcours du PLH ainsi qu'une analyse du marché.

⧖■■

16 Observatoire de l'habitat de la communauté Lesneven Côte des Légendes – Évaluation à mi-parcours du PLH

Finaliser le bilan triennal du PLH de la communauté Lesneven Côte des Légendes de 2018-2023.

⧖■

17 Observatoire de l'habitat de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay – Évaluation à mi-parcours du PLH

Réaliser le bilan triennal du PLH de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay de 2018-2024.

⧖■■

⧖ Temps (■ =20 jours)

18 Observatoire de l'habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération - Évaluation à mi-parcours du PLH

Proposer une lecture du marché de l'habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération et des enjeux qu'il comporte en termes d'accès au logement des ménages. L'Adeupa doit contribuer au suivi de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération. En 2022, la collectivité attend notamment de l'Adeupa qu'elle réalise le bilan triennal de son PLH 2019-2024.

19 Mettre en œuvre l'observatoire des loyers de Brest métropole

Mettre en œuvre l'observatoire des loyers de la métropole dans le cadre du dispositif national des OLL.

20 Mettre à jour l'observatoire des copropriétés de Brest métropole

Renouveler la méthode d'élaboration de l'observatoire, puis le tenir à jour.

21 Déployer l'observatoire des copropriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Enrichir l'observatoire des copropriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

22 Mettre en œuvre l'observatoire du logement étudiant à Brest métropole et Saint-Brieuc Armor Agglomération

Produire une analyse de l'offre et de la demande en logements pour les étudiant·e·s dans la métropole et dans l'agglomération.

23 Accompagnement pour le recensement du parc de logement accessible

Accompagner l'observatoire de l'habitat de la métropole, pour le recensement du parc de logement accessible (handicap).

24 Mettre en œuvre l'observatoire des collèges en Finistère

Mettre en œuvre un modèle prédictif des effectifs des collèges du département du Finistère.

25 Mettre en œuvre l'observatoire du vieillissement en Finistère

Établir un diagnostic des besoins des finistériens et finistériennes dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie et identifier les actions qui pourraient être développées au regard des besoins repérés.

26 Observatoire social - Mesurer la qualité de vie dans la métropole

Poursuivre l'étude sur la qualité de vie à Brest métropole. Les objectifs de ce projet sont multiples : situer la métropole brestoise par rapport à d'autres territoires, mettre en exergue les spécificités, s'il en existe, d'un modèle sociétal brestois.

27 Observatoire social - Impacts sociaux post-Covid dans la métropole

Poursuivre le suivi des impacts sociaux de la crise sanitaire à Brest métropole via la publication d'un tableau de bord.

28 Observatoire social de Brest métropole - Évaluation de l'évolution de la situation sociale des quartiers - Politique de la ville

Réaliser des portraits d'évolution de la situation sociale dans les quartiers de la politique de la ville avant/après le contrat de ville.

29 Finaliser l'analyse des besoins sociaux à Brest*

Poursuivre l'analyse des besoins sociaux commanditée par le CCAS de la ville de Brest.

** En contrat*

30 Accompagner le recensement de la population sans abri à Brest dans le cadre de la Nuit de la solidarité*

Accompagner le centre communal d'action sociale (CCAS) dans l'élaboration d'une méthodologie du recensement de la population sans abris à Brest et analyser les résultats du recensement.

** En contrat*

31 Mettre en œuvre l'observatoire des mobilités de l'Ouest breton : alternative à la voiture individuelle et nouveaux carburants

Apporter des clefs de lecture sur l'organisation et l'évolution des mobilités, en appui aux réflexions sur la compétence d'autorité organisatrice des mobilités.

Deux sujets seront étudiés en 2022 : les alternatives à la voiture individuelle ainsi que les nouveaux carburants et les conséquences en matière d'aménagement de l'espace.

32 Exploitation des résultats du recensement et des projections démographiques

Partager l'analyse des données démographiques. Produire des flashs infos démographie.

33 Accompagnement à la préparation du volet mobilité du futur PLU facteur 4. Approche sociologique et modes de vie

Accompagner la préparation du volet mobilité du futur PLU facteur 4 par une réflexion sur la nécessité de repenser la mobilité en adéquation avec l'évolution des modes de vie.

34 Éclairer l'acceptation sociale des nouvelles façons de faire en aménagement

Identifier à partir de projets d'aménagement ceux qui génèrent une opposition pouvant aller jusqu'au contentieux et, à l'inverse, ceux qui avancent sans opposition. Caractériser les profils des opposants. Étudier la façon dont les habitant·e·s ont été associés dans la conduite du projet. Tirer des enseignement pour donner aux projets une chance d'être acceptés.

02

EXPLORER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES DANS LE CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

35 Accompagner la révision de la stratégie métropolitaine de développement économique

Poursuivre la démarche de révision de la stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE) de Brest métropole, en réalisant des ateliers complémentaires (innovation, parcours de l'entrepreneur, etc.) et en définissant les actions qui répondront aux enjeux et objectifs identifiés pour, à terme, rédiger le document stratégique.

⏳■■

36 Étudier l'impact des nouvelles filières énergétiques sur l'emploi local à Saint-Brieuc Armor Agglomération

En parallèle à la réalisation d'un portrait économique de l'agglomération, l'instruction plus précise des transitions fera l'objet d'un volet à part entière. L'impact économique des nouvelles filières énergétiques du territoire sera étudié.

⏳■■

37 Contribuer à l'étude logistique urbaine du projet Interlud avec le Cerema

La métropole brestoise est engagée depuis 2021 dans le programme Interlud (Innovations territoriales et logistique urbaine durable) initié par le ministère des transitions écologiques. Il a pour vocation de créer des espaces de dialogue entre les acteurs publics et économiques dans l'objectif d'élaborer des chartes de logistique urbaine durable en faveur d'un transport de marchandises décarboné et plus économe en énergie.

⏳■■■■

38 Filières agricoles et agroalimentaires : finalisation et valorisation de l'étude

Valoriser l'étude prospective des filières agricoles et agroalimentaires réalisées en 2019 : expliciter les orientations à soutenir collectivement par les acteurs privés et publics.

⏳■

39 Analyse de la structure des coûts de la construction

Dans une conjoncture d'une hausse des prix des matériaux de constructions, l'Adeupa proposera une lecture des impacts sur les coûts de constructions, ainsi que les conséquences sur les rénovations thermiques des logements.

⏳■

40 Mettre à jour la publication Accès à la ressource « eau de mer » pour produire en Finistère*

Actualiser les données de la cartographie des espaces économiques existants et potentiels, à terre et en mer, réalisée en 2018.

⏳■

** En contrat*

41 Mettre en œuvre l'observatoire de l'économie circulaire de l'Ouest breton

Accompagner le positionnement des EPCI sur l'économie circulaire en apportant les ressources d'observation de l'Adeupa (base de données des entreprises, cartographie, identification des liens…).

⏳■■

42 Réaliser une analyse spatiale et typologique de la rentabilité de la fiscalité économique à Brest métropole

Brest métropole souhaite disposer d'une analyse des recettes de la fiscalité économique, avec à la fois, une entrée spatiale et par secteur d'activité. Il s'agit aussi d'estimer le retour sur investissement des dépenses réalisées par Brest métropole en matière de développement économique : coûts/recettes de l'aménagement d'une zone d'activité et des opérations en renouvellement urbain.

⏳■■■

43 Actualiser des données du portrait économique de la communauté Lesneven Côte des Légendes réalisé en 2018

Actualiser les données du portrait économique de la communauté Lesneven Côte des Légendes réalisé en 2018.

⏳■■■■

44 Mettre en œuvre l'observatoire du tourisme en pays de Brest

Qualifier les retombées économiques liées au tourisme sur le territoire.

⏳■■

45 Caractériser l'impact socio-économique de Brest métropole habitat*

Mesurer l'impact socio-économique des activités de Brest métropole habitat sur l'écosystème du territoire.

⏳■■■■■■

** En contrat*

46 Évaluer l'impact économique des Capucins

Produire une étude de l'impact économique sur l'aménagement du quartier des Capucins et du fonctionnement des ateliers des Capucins. Il s'agira également de qualifier le modèle économique des ateliers.

⏳■■■■■■■

47 Transmettre les données d'analyse du marché du travail à Guingamp-Paimpol Agglomération

Permettre à Guingamp-Paimpol Agglomération de disposer de données sur son marché du travail pour se situer.

⏳■

48 Urbanisme commercial du pays de Brest : suivi CDAC

Suivre les dossiers d'urbanisme commercial. Analyser des dossiers CDAC au regard des orientations du Scot.

⏳■

⏳ Temps (■ =20 jours)

49 Mettre en œuvre l'observatoire économique des EPCI - Proposition de tableaux de bord

Proposer aux membres de l'Adeupa un outil conjointement élaboré et mis à jour de manière permanente. À partir de l'outil Géodata les référents des EPCI disposent d'un baromètre simple mais représentatif de la conjoncture de leur territoire, en comparaison avec le ou les territoires de leur choix.

50 Mettre en place un club de référents économie des EPCI

Créer un club regroupant les chargés de développement économiques des EPCI membres.

51 Participer au 3e volet du dossier Fnau sur l'évolution des emplois dans le commerce

Produire une analyse nationale de l'emploi dans le commerce et de ses évolutions.

52 Structurer l'observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique

Caractériser les liens entre les activités humaines et l'état de l'environnement lors de la phase de diagnostic des démarches stratégiques (projets de territoires, documents de planification, etc.) Suivre la mise en œuvre des orientations définies par les pays ou EPCI (ex. tableau de bord de suivi des PCAET).

53 Définir l'architecture de tableaux de bord PCAET pour les EPCI

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur PCAET, au travers d'une approche mutualisée à l'échelle de l'Ouest breton.

54 Proposer une sensibilisation à la loi Climat et résilience au regard de son impact sur les documents d'urbanisme

La loi dite Climat et résilience a été promulguée le 22 août 2021. Parmi les très nombreuses dispositions qu'elle contient, certaines vont impacter directement et à court terme les documents de planification et d'urbanisme : Sraddet, Scot, PLU(i), etc. L'Adeupa produira une présentation des impacts de cette loi sur ces documents.

PENSER L'ÉVOLUTION DES ESPACES

55 Contribuer à l'observatoire foncier régional

Participer au pilotage de l'observatoire foncier régional.

56 MOS de l'Adeupa : accompagner le déploiement régional et la mise à jour à l'échelle de l'Ouest breton

Le conseil régional souhaite déployer le MOS foncier de l'Adeupa sur les territoires non couverts par les agences d'urbanisme sur la période 2011-2021. Elle participera également à la mise à jour des territoires déjà couverts notamment dans l'Ouest breton.

57 Scot du pays de Brest : accompagner le Pôle métropolitain dans l'exercice de sa compétence

Accompagner le Pôle métropolitain dans son rôle de maîtrise d'ouvrage.

58 Scot du pays de Brest : assurer le suivi du document actuel

Suivre et évaluer les Scot du pays de Brest et du pays de Châteaulin et du Porzay.

59 Scot du pays de Brest : animer la mise en œuvre du Scot actuel

Organiser de manière régulière des ateliers de mise en œuvre du Scot à destination des élu·e·s et technicien·ne·s sur le pays de Brest. Organiser également des rendez-vous du Scot.

60 Scot du pays de Brest : contribuer à la révision

Poursuivre la révision du Scot et son extension à la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

61 Scot du pays de Brest : élaborer la modification simplifiée du Scot de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

Poursuivre et finaliser la procédure de modification simplifiée du Scot de la communauté de communes.

62 Scot du pays de Morlaix : engager l'élaboration

Accompagner le Pays de Morlaix dans l'élaboration de son Scot.

63 Scot du pays du Centre Ouest Bretagne - Accompagner la finalisation (arrêt juillet 2022)

Le Scot du Centre Ouest Bretagne, dont l'élaboration a été engagée en 2018, et ralentie par les épisodes des confinements en 2020 et 2021, devrait être arrêté à l'été 2022.

64 Scot du pays du Centre Ouest Bretagne : élaborer le DAAC

Réaliser le document d'aménagement artisanal et commercial et logistique (DAACL) du Scot du pays du Centre Ouest Bretagne.

⏳■■

65 Scot du pays de Guingamp : suivre la mise en œuvre

Organiser un rendez-vous pour présenter les règles du Scot aux 86 communes. Suivi de la mise en œuvre du Scot. Conseils sur les recours et les conséquences de la loi Climat et résilience.

⏳■■

66 Animer le club PLUi des membres de l'Adeupa

Animer des rencontres périodiques des chefs de projet PLUi des membres de l'Adeupa, pour partager leurs questions, expériences et bonnes pratiques.

⏳■

67 Participer à l'animation du club PLUi régional

Assister la DDTM dans l'animation du club PLUi régional et, le cas échéant, intervenir auprès des EPCI en se posant la question de prendre la compétence PLU.

⏳■

68 Structure des tableaux de bord de suivi des PLUi

Construire un tableau de bord avec un socle commun puis adapté à chacun des PLUi, pour permettre le suivi des PLU.

⏳■■

69 Accompagner l'élaboration du PLUi-H du Pays de Landivisiau – dont le volet habitat

Accompagner la communauté dans l'élaboration de son PLUi-H en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques, notamment sur le volet habitat de la démarche, l'apport de données, voire de cadre prospectif, ainsi que la fourniture et la mise à jour des données analysées du MOS Adeupa.

⏳■■

70 Accompagner l'élaboration du PLUi-H de Leff Armor Communauté

Accompagner la communauté dans l'élaboration de son PLUi-H en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques, notamment sur le volet démographique.

⏳■

71 Accompagner le PLUi-H de Lannion-Trégor Communauté

Élaborer le PLUi-H en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques.

⏳■■

72 Accompagner l'élaboration coordonnée du PLUi-H, du plan mobilité et du PCAET de Lannion-Trégor Communauté

Proposer à Lannion-Trégor Communauté une méthodologie de travail qui permette l'élaboration d'un PLUi coordonnée avec la mise à jour du plan mobilité et du plan climat air énergie territorial. L'Adeupa participera à l'animation de la démarche pour contribuer à assurer la cohérence d'ensemble.

⏳■

73 Accompagner l'élaboration du PLUi de Saint-Brieuc Armor Agglomération en articulation avec le plan paysages

Accompagner Saint-Brieuc Armor Agglomération pour que les travaux d'étude et les orientations issues de son plan paysage soient bien intégrés dans le PLUi en cours d'élaboration. Et plus globalement, accompagner Saint-Brieuc Armor Agglomération dans l'élaboration de son PLUi, par apports techniques et/ou interventions en Copil.

⏳■■

74 PLUi-H de Pleyben-Châteaulin-Porzay – Accompagnement de l'élaboration

Élaborer le PLUi-H en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques, notamment sur le volet habitat de la démarche, l'apport de données, voire de cadre prospectif, ainsi que la fourniture et la mise à jour des données analysées du MOS Adeupa.

⏳■

75 PLUi-H de Lesneven Côte des Légendes – Accompagnement de l'élaboration

Élaborer le PLUi-H en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques.

⏳■

76 PLUi-H Iroise – Accompagnement de l'élaboration

L'Adeupa accompagne la communauté dans l'élaboration de son PLUi en proposant une assistance à la collectivité pour des conseils méthodologiques, l'apport de données, voire de cadre prospectif, ainsi que la fourniture et la mise à jour des données analysées du MOS Adeupa.

⏳■

77 Analyser la mise en œuvre de la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) pour les opérations d'aménagement métropolitaines

Contribuer à améliorer la mise en œuvre de la stratégie ERC sur le périmètre de Brest métropole en :

- Formalisant la conceptualisation d'une séquence ERC vertueuse intégrée dans une trajectoire de reconquête de la qualité écologique.
- Adressant la compensation dans toutes ses dimensions (biodiversité, climat, artificialisation, autre...).

⏳■■■

78 Relier nature et ville : décliner le principe d'armature verte urbaine sur 3 secteurs de la métropole

Prolonger l'approche conceptuelle intégrée au PLU facteur 4 de Brest métropole en 2014, pour aboutir à une cartographie affinée, mettant en exergue les atouts et ressources sur lesquels appuyer la concrétisation de l'armature verte urbaine, mais aussi les points de vigilance à surveiller et, le cas échéant, à consolider afin d'éviter que des potentialités existantes aujourd'hui ne disparaissent demain.

⏳■■■■■■

79 Eau et assainissement : évaluer la capacité d'accueil pour une prise en compte dans les Scot

Éclairer le territoire au regard des problématiques de l'eau et de l'assainissement et de leurs interactions potentielles (ou existantes, voire passées) avec les sujets d'aménagement.

⏳■

80 Accompagner la réflexion méthodologique pour la révision du PLU facteur 4 de Brest métropole

Après une phase de bilan de la mise en œuvre du PLU facteur 4, il s'agit d'apporter des éléments de réponse aux questions : Quels sont les besoins d'extensions urbaines ? Où serait-il opportun de les localiser ? Il s'agit d'examiner ces questions sous l'angle de l'habitat, des équipements et du développement économique en formulant des scénarios.

⏳■■

81 Contribuer au « démonstrateur de ville durable » sur le centre-ville reconstruit de Brest

En 2022, l'Adeupa accompagnera Brest métropole dans le cadre de l'AMI « Habiter la France de demain » appliqué au centre reconstruit.

⏳■■■

⏳ Temps (■ =20 jours)

82 Proposer une vision stratégique du projet urbain de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc ont confié à l'Adeupa la réalisation d'une stratégie urbaine pour le centre-ville de Saint-Brieuc.

Par cette mission, il s'agit de conduire pour le centre-ville, une démarche de type schéma de référence, tout en autorisant l'enclenchement rapide de réalisations opérationnelles.

Dans sa finalité, il est attendu une stratégie urbaine globale traduisant le projet politique, articulé autour des transitions dans un contexte de triple urgence : écologique, sociale et démocratique.

83 Renouveler la conférence des paysages à Saint-Brieuc Armor Agglomération

Présenter à la DDTM 22 la conférence sur les paysages présentée à l'agglomération en 2022.

84 Engager une étude urbaine stratégique à Paimpol

Amorcer aux côtés de Guingamp-Paimpol Agglomération le schéma de référence attendu pour la ville de Paimpol.

85 Donner à voir comment améliorer l'habitabilité des formes urbaines (observatoire des formes urbaines)

Proposer aux élu·e·s de l'Ouest breton un recensement d'exemples convaincants, illustrant la faisabilité d'un changement de modèle de l'aménagement, moins en extension, davantage en densification/compacité et renouvellement urbain, en assurant la qualité urbaine.

86 Évaluer le potentiel de compensation à l'artificialisation des sols dans le pays de Brest, dans les perspectives ZAN (repérage des friches : remobilisation ou renaturation…)

Dans le cadre de la trajectoire progressive vers le zéro artificialisation nette des sols, explorer les potentiels de compensation et envisager les échelles territoriales pertinentes. L'analyse accompagnera la réflexion sur la structuration d'un fond de compensation.

87 Administrer le système d'information du foncier économique du pays de Brest

Maintenir à jour le système d'information sur le foncier économique du pays de Brest en lien avec les EPCI et Brest métropole aménagement.

88 Mettre en œuvre l'observatoire de l'immobilier et foncier d'entreprise du pays de Brest

Présenter une analyse du marché public et privé en matière de bureaux et de locaux d'activité. Il regarde également l'offre disponible pour ces deux segments.

89 Mettre en œuvre l'observatoire de l'immobilier d'entreprise de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Compléter et améliorer le dispositif d'observation de l'immobilier d'entreprise.

90 Livrer les données immobilières d'entreprises de Guingamp-Paimpol Agglomération

Partager avec Guingamp-Paimpol Agglomération des données sur l'immobilier d'entreprise pour lui permettre de se situer.

91 Mettre en œuvre l'observatoire foncier des EPCI et du Finistère

Connaître l'occupation des sols dans l'EPCI, la propriété foncière, les mutations et disposer d'éléments de connaissance et d'analyse des prix en support à l'action foncière.

92 Alimenter l'évaluation de l'opération d'aménagement du Haut-Jaurès

Fournir à la métropole les données lui permettant de réaliser l'évaluation des opérations NPNRU.

93 Finaliser l'étude urbaine « Grand angle » de Gouesnou

Accompagner en lien avec la métropole et la SPL Brest métropole aménagement, la réflexion de la ville de Gouesnou visant à prolonger la mise en œuvre de son schéma de référence. Identifier les potentiels d'intervention en renouvellement urbain.

94 Mettre en place un club des chefs de projets « Petites villes de demain »

Animer les clubs projets urbains avec les référents « Petites villes de demain ».

95 Suivi des projets d'habitat inclusif de Brest métropole

Contribuer au suivi des projets d'habitat inclusif de la métropole.

04

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

96 Accompagner l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime

Poursuivre l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime lancé le 6 novembre 2021.

97 Accompagner l'élaboration du projet de territoire Haute Cornouaille

Accompagner l'élaboration du projet de territoire.

98 Participer au suivi du projet alimentaire métropolitain

Après une première phase d'élaboration d'un programme alimentaire métropolitain (PAM), Brest métropole a été retenu pour la mise en place des actions de ce PAM. L'Adeupa est sollicitée pour constituer un observatoire de suivi des actions lancées dans ce cadre.

05

CONSTRUIRE L'AVENIR D'UN OUEST BRETON INVENTIF ET ATTRACTIF

99 Animer le conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest

Animer le conseil de développement de la métropole et du Pôle métropolitain du Pays de Brest et accompagner ses travaux relatifs à l'élaboration de projets de territoire, aux documents de prospective et de planification, à l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable... ou à toute autre question relative à son périmètre d'intervention.

100 Coopérations métropolitaines du Grand Ouest

Accompagner les travaux du Pôle métropolitain Loire-Bretagne. Un travail spécifique sur l'accessibilité sera réalisé en 2022.

101 Coopérations entre EPCI des Côtes d'Armor

L'objectif est de reprendre les sujets de coopération évoquées entre, d'une part, Saint-Brieuc Armor Agglomération et, d'autre part, les EPCI voisins. Compléter l'inventaire des coopérations et préparer un outil de présentation.

102 LNOBPL Ligne Nouvelle Ouest Bretagne Pays de Loire - Participation au Groupe Prospectif

Participer au dispositif de réflexion prospective autour du projet de ligne nouvelle Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL), organisé par la SNCF réseau avec l'appui du Cerema.

103 Actualisation des chiffres clés French Tech

Le Finistère et Lannion Trégor Communauté ont été labellisés en 2015 par la French Tech. En 2022, une nouvelle vague de labellisation intervient et la French Tech de Brest et Lannion Trégor Communauté souhaitent confirmer leur label. L'Adeupa est sollicitée pour actualiser les données de l'économie numérique du territoire.

104 Observatoire de l'économie maritime

Actualiser les chiffres de l'emploi maritime en Bretagne avec un focus sur le domaine de la pêche et de l'aquaculture et une adaptation aux besoins des acteurs du Campus mondial de la mer.

105 Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche

Suivre et consolider les données de l'enseignement supérieur et de la recherche et les porter à connaissance des élu·e·s et des acteurs de l'enseignement supérieur.

106 Étude de l'impact économique de l'UBO et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Actualiser l'étude menée en 2013 sur le poids économique de l'Université de Bretagne occidentale (UBO), en intégrant une analyse des emplois directs et indirects induits ainsi que la vie économique des étudiant·e·s.

107 Animation des coopérations de l'Ouest breton

Faciliter les échanges et l'action coordonnée des acteurs publics de l'Ouest breton.

Temps (■ =20 jours)

108 Coopération avec les agences bretonnes - Datagence

Structurer et administrer un entrepôt de données entre les agences bretonnes.

109 Caractériser la filière culture de l'Ouest breton

Dans le prolongement de l'atlas des fonctions métropolitaines de l'Ouest breton, la poursuite de l'approfondissement des filières structurantes du territoire continue en caractérisant les acteurs, le poids économique, l'attractivité et le rayonnement de la filière culture de l'Ouest breton.

110 Accompagner la révision du projet métropolitain

Brest métropole envisage la révision de son projet métropolitain. L'Adeupa est sollicitée pour contribuer tant à la production du diagnostic, qui pourra s'appuyer sur l'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives, qu'à la participation aux échanges.

111 Accompagnement de Brest métropole dans l'élaboration du Service public de la donnée (SPLD) de l'Ouest breton

Être un appui de la métropole et de ses partenaires (publics, privés), dans le cadre de l'étape préalable à la création d'un futur service public local de la donnée pour co-construire son cadre de fonctionnement et déterminer quelles en seront précisément les missions.

06

ADAPTER LES MODES D'INTERVENTION DE L'ADEUPA

112 Documentation, veille, archives

Assurer une bonne gestion du fonds documentaire et la mise à disposition de toutes les informations utiles pour l'équipe et nos membres (base documentation, veille) et la mise en ligne.

113 Supports de communication de l'agence

Construire divers supports de communication de l'Adeupa dans le respect de la charte graphique.

114 Rapport d'activité

Réaliser un rapport pour rendre compte de l'activité de l'année 2021 de l'Adeupa.

115 Communication web et réseaux sociaux

Assurer la mise à jour et l'évolution du site internet, alimenter les réseaux sociaux de l'agence, mettre en ligne les nouvelles publications et actualités de l'agence, mettre en ligne la newsletter.

116 Iconographie : gestion de la photothèque, recherche iconographique

Alimenter en permanence la base de photos de l'agence, la mise en ligne des photos et la gestion technique et administrative de la base.

117 Organisation et structuration du système d'information

Penser l'urbanisation du système d'information, de manière à ce qu'il s'adapte à l'évolution des besoins des études, en articulation avec les évolutions techniques et matérielles.

Documenter sa structuration et son administration en se conformant au RGPD.

118 Alimentation et structuration d'Adeupa Géodata

Mettre à la disposition de nos membres un outil de visualisation d'indicateurs statistiques sur les territoires bretons, dont le leur, sous format de tableaux, graphiques et cartographie réutilisables par liens numériques.

119 Administration et structuration du système d'information géographique

Penser l'urbanisation du système d'information géographique, de manière à ce qu'il s'adapte à l'évolution des besoins, en articulation avec les évolutions techniques et matérielles. Structurer, administrer le système de gestion de bases de données géographique et optimiser les traitements.

120 Assurer l'assistance informatique

Assurer la maintenance du parc informatique de l'Adeupa.

121 Intendance et logistique

Assurer l'intendance et la logistique tant que de besoin.

122 Information des tiers

L'Adeupa est régulièrement sollicitée par des tiers qui souhaitent accéder à certaines données. À ce titre, il s'agit de les orienter vers le bon interlocuteur ou vers Adeupa Géodata.

123 Information des membres

Les technicien·e·s ou élu·e·s des structures membres de l'Adeupa peuvent avoir besoin ponctuellement, dans l'urgence, d'accéder à des informations ou des données. Il s'agit pour l'Adeupa de les orienter vers le bon interlocuteur ou de leur fournir les données dont ils ont besoin rapidement. L'information des membres répond, dans ce contexte, à un besoin autre que ceux inscrits dans les projets du programme partenarial.

124 Comptabilité gestion

Suivre la gestion et le budget de l'agence.

125 Consolider la fonction achat

Consolider la formulation des cahiers des charges, des clauses d'achats, des modalités de consultations et de traitement et d'archivage des réponses des candidat·e·s afin de sécuriser et optimiser les processus d'achats de l'Adeupa.

126 Secrétariat

Assurer l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion du courrier, la gestion de l'agenda du directeur, l'organisation des réunions, réservation de salles, la préparation de visio-conférences, l'organisation des déplacements de l'ensemble de l'équipe de l'Adeupa, la gestion de la base contacts de l'Adeupa, la gestion des fournitures de bureau.

127 Direction

Assurer et consolider le pilotage stratégique et opérationnel de l'Adeupa. Pour les responsables de pôle, assurer, en complément du directeur, la représentation de l'agence auprès des membres et des partenaires.

Participer aux réflexions du Codir sur les orientations stratégiques de l'agence. Avoir une vision globale des différentes interventions de l'agence sur chaque territoire et contribuer à leur mise en cohérence. Favoriser une lecture transversale et prospective des territoires. Sur les dossiers à enjeux, apporter son expertise auprès des autres membres de l'équipe de direction. Participer à l'élaboration et au suivi du programme de travail partenarial cadre et du programme de travail annuel. Rendre compte au CA de la progression des travaux. Veiller à la qualité de vie au travail en suivant et régulant le plan de charge des collaborateurs.

128 Management

Manager les équipes. Donner à comprendre l'orientation donnée aux interventions de l'Adeupa, mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des missions et des tâches, les répartir de façon explicite et raisonnable, accompagner la progression professionnelle des salarié·e·s de l'agence, apporter le soutien et assurer les régulations nécessaires.

129 Vie associative de l'agence (bureau, CA, AG)

Assurer le fonctionnement des instances de l'Adeupa.

130 Suivi et valorisation de projets

Accompagner les chargé·e·s d'études pilotes de projets et les responsables de pôles pour la conception des réponses de l'Adeupa aux attentes exprimées par ses membres et la conception et l'animation de temps collectifs au cours desquels sont élaborés ou restitués les travaux de l'agence.

131 Encadrer les stagiaires

Assurer le suivi administratif des stagiaires, s'assurer de leur équipement, les accueillir et leur présenter le fonctionnement de l'agence. Assurer le suivi du stage et de leur production.

132 Comité social et économique

Permettre le fonctionnement du comité social et économique (temps de réunion et temps de préparation et de suivi).

133 Se former

Participation à des formations, colloques, participation aux clubs Fnau.

134 Participation à des instances régionales

Participer aux instances régionales auxquelles l'Adeupa est conviée. (CRHH, club des délégataires, GRDVF, observatoire foncier régional etc.).

Temps (■ =20 jours)

(ADEUPa

AGENCE D'URBANISME BREST • BRETAGNE

L'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne est une association qui réunit 31 acteurs publics de l'Ouest breton (État, collectivités, établissements publics). Créée en 1974, agréée par l'État, elle inscrit son action dans le cadre défini par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

L'Adeupa se positionne comme plateforme de coopération au service des acteurs publics de l'Ouest breton pour :

- se situer dans un monde qui change, par ses observatoires,
- préparer l'avenir, par ses études et les démarches de planification,
- partager la connaissance des territoires, par la diffusion de ses travaux, de ses données et l'animation d'échanges.

Chaque année, l'Adeupa met en œuvre un programme de travail partenarial pour lequel elle perçoit des subventions de ses membres. En retour, ils ont accès à l'ensemble de ses travaux.

FLASHEZ-MOI POUR DECOUVRIR LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DE L'AGENCE !

18, rue Jean Jaurès • 29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71

WWW.ADEUPA-BREST.FR

Direction de la publication : Yves CLÉACH
Contribution : Magali CAN, Timothée DOUY Jérôme DE CRIGNIS, Éric LEMERRE, François MARTY, Christelle POULIQUEN-CALVEZ François RIVOAL, Sylvain ROUAULT
Crédits photos : F. Bétermin, A. Lamoureux, L. Le Corvoisier, M. Le Gall, F. Marty, E. Pain, F. Rivoal
ISSN : 1766-5531 - Conception D'une IDée L'autre